



Inflation des normes, Mercosur, contraintes environnementales... Le monde agricole ne décolère pas. Quel est le pouls dans notre région ? Interview exclusive p.12

LAURENT DEGENNE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTS-DE-FRANCE

“On ne joue pas avec les mêmes règles !”

LE PORT DE DUNKERQUE

EMBARQUE 1,7 Md€

D'INVESTISSEMENT ET 300 EMPLOIS p.16



PRÉSERVER LE PATRIMOINE. LE PLUS BEAU CADEAU QU'ON PUISSE FAIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES.

FAITES UN DON SUR FONDATION-PATRIMOINE.ORG



FONDATION
DU
PATRIMOINE

DONNONS UN AVENIR
À NOTRE PASSÉ.



Vents croisés



Photo ©GregLeduc

Trump, budget, avenir : cherchez l'intrus ! Cette boutade, inspirée de Pierre Desproges que certains auront reconnu, paraît néanmoins assez fidèle au climat actuel. Les indicateurs sont nombreux de dysfonctionnements en tous genres et d'une inquiétude galopante : taux d'épargne historiquement haut, inversement proportionnel à celui des naissances, record absolu de défaillances d'entreprises au dernier trimestre 2024, colère patronale rare exprimée dans une tribune de 2 000 dirigeants il y a quelques semaines, pour ne citer que quelques exemples.

Les observateurs fins de la vie économique régionale s'attendent en outre à de nouvelles défaillances d'entreprises importantes dans les prochaines semaines ou mois, dans le sillage d'Arc France et Idkids. Et pourtant, tous les signaux ne sont pas au rouge écarlate dans notre région, tant s'en faut. Les rachats d'entreprises prouvent que tout n'est pas à l'arrêt et qu'on peut encore se projeter dans le long terme. Les recrutements se poursuivent dans nombre de sociétés comme vous pourrez le lire dans ce numéro. Et même les investissements, qu'on

pensait au ralenti, reprennent, à l'exemple des deux implantations majeures annoncées ces derniers jours à Dunkerque, dont l'attractivité industrielle reste extrêmement impressionnante. Les groupes Technip et Tepsa vont ainsi mobiliser pas moins de 1,7 milliard d'euros dans deux projets distincts sur l'ancienne friche de la raffinerie SRD, porteurs de centaines d'emplois, tandis qu'un appel à manifestation d'intérêt vise à accrocher un futur data center qui drainerait quant à lui 3 milliards d'euros ! (lire p 16)

Lorsque la crise politique de notre pays va - inévitablement - prendre fin, on peut se prendre à rêver que tous les blocages, paralysies, et mesures démagogiques aussi coûteuses qu'inappropriées pesant sur les choix des acteurs économiques vont eux aussi laisser place à un nouveau cycle plus vertueux. A commencer par le nettoyage des écuries d'Augias de la dépense publique et une réforme de l'Etat qui redonneront enfin la dynamique qui a déjà permis le redressement de nombreux pays. Réforme, confiance, avenir : ne cherchez pas l'intrus.

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collèges d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collège, financier, rassemble Finorp, Nord Crédit et la Caisse d'Epargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus et sur LinkedIn.

WWW.ECO121.FR

éco
121

est édité par Ecopresse,
SAS au capital de 162 K€
Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo
300 rue de Lille
59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05 / www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier DUCUING
REDACTRICE EN CHEF
Julie Kiavué

ONT PARTICIPÉ À CE NOMBRE
Jonathan Blanchet
Julie Dumez

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégoire Leduc

PUBLICITÉ
Interstice
Tél. : 03 21 70 50 50
nassir.interstice@gmail.com

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Nora Belfan
Tél. : 03 55 33 21 05

IMPRIMEUR
Imprimerie Jean-Bernard
Groupe Techniphoto
ZAC de Ravennes les Francs
Rue d'Amsterdam
59910 Bondues

ISSN : 2109-3792

CPPAP : 0527 I 08331

DÉPÔT LÉGAL : à parution

sommaire

TENDANCES 4-11

- Emmanuel Durand, un as du management aux commandes d'Euratech
- Flop : les mauvais comptes de la Cité internationale de la langue française

GRAND ANGLE 12-15

- Laurent Degenne, président de la Chambre régionale d'agriculture : « *On ne joue pas avec les mêmes règles !* »

TERRITOIRES 16-34

- Inauguration de Verkor : interview exclusive du cofondateur Christophe Mille
- Agristo en pleine construction XXL de son usine régionale
- Altaïr appuie sur le champignon de son usine nordiste
- Yves Delorme cultive le raffinement à la française

ENTREPRENDRE 35-40

- Innovation : Arteka détecte les mines invisibles
- Export : De Leeuw Guitars fait vibrer ses instruments aux quatre coins du monde

DÉTENTE 46-48

- Thomas Dutronc au Winter Jazz Festival
- Kandinsky au laM : images abstraites

LILLE-BRUXELLES MENACÉ ?

Le président du conseil régional Xavier Bertrand s'est fendu d'une lettre ouverte alarmante au PDG de la SNCF, Jean Castex, le 21 janvier. En question : la suppression de tout train direct de Bruxelles vers Lille après 18h. Une décision « qui s'inscrit dans une dégradation continue et préoccupante de la desserte ferroviaire entre les deux métropoles », dénonce l'élu, qui pointe la remise en cause d'une mobilité transfrontalière quotidienne. Il demande la mise en place sans délai d'un « dialogue exigeant » entre l'ensemble des acteurs concernés pour maintenir une offre directe en soirée.



AFM-LA CATHO

L'Association Familiale Mulliez, qui faisait déjà office de premier mécène de la Fondation de la Catho de Lille, annonce poursuivre et accentuer son engagement pour les cinq prochaines années. Un soutien qui marque aussi l'adhésion au nouveau projet stratégique présenté par le président recteur Patrick Scauflaire « Soyons acteurs pour le monde, Eclairons l'avenir ! »



1,25 M€

C'est acté : Bridgestone devra bel et bien rembourser 1,25 M€ à l'agglomération de Béthune-Bruay. Somme que la collectivité lui a versée en 2010 dans le cadre du plan de modernisation de son site. A la fermeture de celui-ci en 2020, l'agglo a voté une délibération demandant son remboursement. Bridgestone avait alors saisi la justice pour tenter d'annuler cette délibération. Mais le tribunal administratif de Lille a donné raison à la collectivité, tout comme la cour d'appel de Douai en novembre dernier. Le fabricant de pneumatique avait jusqu'au 6 janvier pour saisir le Conseil d'Etat. Ce qu'il n'a pas fait, entérinant ainsi le jugement.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUS SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 Le Crédit Agricole se dote d'une nouvelle directrice des ressources humaines et de la transformation
- 2 SG-Crédit du Nord : Jean-Lizier Pujol, nouveau directeur régional
- 3 Hôtellerie-restauration : disparition de Marc Lelieur
- 4 Marie-Aude Tran rejoint Batka comme directrice du développement
- 5 Condamné, Damien Castelain perd la présidence de la MEL

- 33,3%

C'est la chute spectaculaire du nombre de ventes de logements neufs dans la région au troisième trimestre par rapport à la même période de 2024.



CHANTILLY AU TOP

Le château de Chantilly a atteint en 2025 une fréquentation record avec 658 000 visiteurs (595 000 hors événements privés), une progression de 20% sur un an. Ce niveau historique, devant le Louvre-Lens, s'explique notamment par une programmation très efficace, avec en particulier une exposition consacrée aux « très riches heures du duc de Berry ». Les recettes commerciales ont elles-mêmes crû de 20%, permettant au domaine d'auto-financer son exploitation.

Questions à **Jean Butoille, directeur de la Banque des Entreprises et du Dirigeant**

« Evoluer et proposer une solution globale, pour l'entreprise et son dirigeant »



Emmanuel Delbergue

Le Crédit Agricole Nord de France lance la Banque des Entreprises et du Dirigeant. Quel est le sens de la création de cette structure ?

C'est une nouvelle étape dans la vie du Crédit Agricole Nord de France sur ces marchés, sur lesquels nous avons maintenant une quarantaine d'années de présence, un taux de pénétration élevé, et un vrai savoir-faire en accompagnement. Une entreprise sur trois du Nord-Pas-de-Calais est cliente du Crédit Agricole Nord de France. Cette nouvelle marque traduit notre volonté d'aller plus loin dans notre relation avec les entreprises et leurs dirigeants, en leur apportant un écosystème d'expertises complet.

Vous avez ce savoir-faire depuis longtemps. Qu'est-ce qui va changer concrètement pour le chef d'entreprise ?

Dans un monde où tout s'accélère et se complexifie, le dirigeant est sur-sollicité, son engagement est intense 24 heures sur 24, avec des frontières professionnel-personnel inexistantes. Il doit prendre des décisions à impact, rapidement, alors que les informations qui tombent tous les matins rendent le contexte très instable et incertain. Il s'agit de l'accompagner dans cette forme de solitude. Nous lui apportons une visibilité avec une équipe spécifique, tant pour les problématiques de son entreprise qu'à titre privé. C'est un gain de temps pour lui, une meilleure connaissance pour expertiser la situation et proposer des solutions globales pour faire grandir son entreprise et son patrimoine.

Crédit Agricole Nord de France dote son marché des entreprises d'une nouvelle identité. Son directeur **Jean Butoille** nous présente les ambitions de cette nouvelle **Banque des Entreprises et du Dirigeant**.

Comment cette Banque des Entreprises et du Dirigeant est-elle organisée ?

Nous avons regroupé au sein d'une même organisation l'ensemble des expertises dédiées au développement de l'entreprise et à l'accompagnement de son dirigeant. Et mené un important travail de simplification et de lisibilité de nos offres en positionnant 9 univers bancaires, au lieu de la quarantaine de produits qui préexistaient. Pour prendre un seul exemple, nous avons lancé une Banque des Ressources Humaines, qui réunit l'ensemble des solutions pour attirer, fidéliser et motiver les collaborateurs. Selon les besoins, nous sommes en capacité de faire intervenir un expert disposant d'une vision transversale du sujet, qui sera en mesure de proposer aux dirigeants un accompagnement complet pour concevoir leur politique sociale.

Cette même logique se déploiera sur l'ensemble de nos univers de besoins : assurances, immobilier, banque du dirigeant, banque d'affaires... et s'appuie sur une équipe dédiée qui coordonne, sécurise, simplifie et accélère. Nous harmonisons une galaxie de solutions de la banque d'affaires entreprises.

Cela vous permet d'accompagner les aventures entrepreneuriales dans la durée et dans la proximité ?

Oui, faire grandir les hommes et les projets constitue notre raison d'être. Dans un contexte marqué par des enjeux de transmission, notre capacité à accompagner des entreprises tout au long de leur développement, jusqu'à la préparation de leur transmission, fait pleinement partie de nos champs de compétence.

Quelles seront vos prochaines étapes de développement ?

La Belgique est un axe structurant de notre développement. Nous renforcerons notre présence en 2026 sur le marché des entreprises en y créant une succursale dédiée. Nous exercerons cette activité dans les locaux de Degroof Petercam et serons en mesure d'apporter l'ensemble de nos solutions aux entreprises établies en Belgique.



Un seul cap.
Le vôtre.



la Banque
des Entreprises
& du Dirigeant



Cette nouvelle marque traduit notre volonté d'aller plus loin dans notre relation avec les entreprises et leurs dirigeants

MARCHÉ HISTORIQUE
POUR SHCI

La société d'équipements industriels SHCI à Louvroil, filiale du groupe REG, vient de signer la plus grosse commande de son histoire. En décembre, elle a décroché un marché de 4,5 M€ pour un grand client spécialiste de l'extraction pétrolière, pour lequel elle avait déjà réalisé un marché de 2 M€ au Texas il y a trois ans. SHCI va fabriquer une ligne complète de production destinée à un site industriel au Brésil, dont la livraison est prévue au T3 2027. Le projet, le plus important de l'histoire de l'entreprise, va nécessiter quelques aménagements de ses bâtiments, mais aussi des embauches. SHCI, qui emploie 30 salariés, a déjà ouvert 10 recrutements pour des postes de tourneurs, fraiseurs, spécialistes en mécanique, chefs d'équipe, ingénieur, dessinateur industriel.... Plusieurs structures du groupe REG (200 salariés, 22 M€ de CA) devraient être amenées à travailler de concert sur ce dossier.



“ON EST À UN MOMENT OÙ MÊME LES BONS PROJETS PEUVENT AVOIR DU MAL À TROUVER DES FINANCEMENTS”

Etienne Vervaecke, directeur général d'Eurasante à l'occasion de la présentation du bilan 2025 (lire p 17).

LES MAUVAIS COMPTES DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ouverte fin 2023, la Cité Internationale de la langue française, implantée dans le château de Villers-Cotterêts (Aisne), serait déjà en grande difficulté. C'est ce qu'affirme le Canard Enchaîné du 14 janvier. La fréquentation aurait été de 110 000 personnes l'an dernier, contre un objectif de 200 000, tandis que les coûts de fonctionnement de l'équipement culturel vont monter de 3,1 M€ à 5,5 M€.

En parallèle, la Cité internationale n'aurait pas trouvé de recettes alternatives, et affiche des revenus limités à 1,3 M€ par an. L'hebdomadaire satirique pointe aussi le retrait fin 2024, en raison de difficultés financières, du groupe hôtelier qui devait ouvrir un établissement de luxe pour 45 M€. Rappelons que l'Etat a investi dans ce projet présidentiel pas moins de 240 M€.



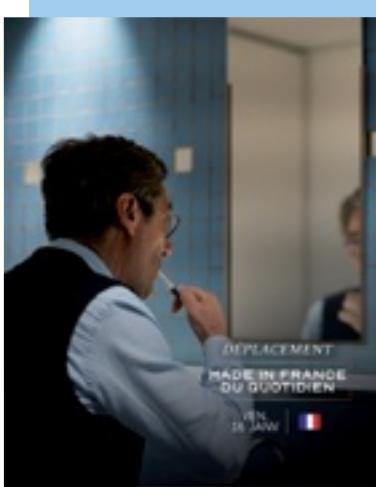
“ICI, C'EST LA VITRINE MONDIALE”

Le mot d'**Anne-Laure Dreno**, présidente d'AstraZeneca France, lors de sa venue à Dunkerque sur le site de production de traitements inhalés contre les maladies respiratoires, le 13 janvier.

“POUR CRÉER DE L’EMPLOI, IL FAUT QU’IL Y AIT DES EMPLOYEURS”

une citation d'**André Mulliez**

fondateur du Réseau Entreprendre, remise au goût du jour
à l’occasion des 40 ans du réseau entrepreneurial (28 400 emplois créés dans le Nord).



“UN PRODUIT FABRIQUÉ EN FRANCE, C’EST DE L’EMPLOI, C’EST DE LA CRÉATION DE VALEUR”

Le ministre des pme, du commerce de l’artisanat, du tourisme et du pouvoir d’achat **Serge Papin**, lors d’une visite à La Brosse Française et ses brosses à dents made in France à Beauvais.

“CE N’EST PAS EN AMÉLIORANT LA BOUGIE QU’ON A CRÉÉ L’AMPOULE. FAISONS UN PAS DE CÔTÉ”

a déclaré le patron d’EuraCréative (ex-Plaine Images)

Emmanuel Delamarre,
lors des vœux des forces économiques le 8 janvier à Lille.



“UN PROBLÈME INDUSTRIEL EST POTENTIELLEMENT UNE BELLE QUESTION SCIENTIFIQUE”

Xavier Bourat, directeur régional de TotalEnergies, à l’occasion du renouvellement quadriennal d’un partenariat avec le laboratoire CROME, en association avec l’Université de Lille, l’UPJV et le CNRS.

4 FÉVRIER : Rencontres

« *Et si le futur de la santé se dessinait à Amiens et sur son territoire ?* », 9h, Ecole d’ingénieurs Jules Verne, Amiens

6 FÉVRIER : Comité Grand Lille, 9h, Cité des Echanges, Marcq-en-Baroeul

9 FÉVRIER : Rencontres Régionales de l’Economie, 11h, CCI Hauts-de-France

9 FÉVRIER : Conférence « *Leadership sous haute intensité* » avec Laurent Combalbert, ex-négociateur du RAID, 18h, Palais de la Bourse, Lille

12 FÉVRIER : Table ronde « *Toile industrielle du territoire* », 18h, CCI Amiens-Picardie

13 FÉVRIER : Rendez-vous de l’innovation « *Structuration de la filière batterie* », 8h15, S3PI-Artois, Béthune

AGENDA

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

A 38 ans, Marion Protano devient directrice des ressources humaines et de la transformation du Crédit Agricole Nord de France, en remplacement de Joël Quaino, nommé quant à lui directeur commercial.

Diplômée de Grenoble Ecole de Management, elle débute sa carrière en 2010 au sein d'Aneos, cabinet parisien de conseil. Elle rejoint la banque verte en 2017 chez Sofinco à travers Crédit Agricole Personal Finance & Mobility. En 2023, elle pilote la préparation et la mise en œuvre de la fusion entre Sofinco Mobilité et Crédit Agricole Auto Bank France, comme directrice de la transformation, son dernier poste, basé à Massy.

123 PARE-BRISE



Mélanie Masse, 49 ans, est nommée directrice des ressources humaines de 123 Pare-

Brise, spécialisée dans le vitrage automobile. Elle débute sa carrière en 2002 comme responsable RH chez Sonoco, fournisseur mondial d'emballages. En 2008, elle rejoint La Redoute, toujours en tant que RRH. Avant de poursuivre en 2011 chez Colas, filiale du groupe Bouygues, comme adjointe au DRH. Huit ans plus tard, elle est nommée DRH du groupe Advitam, au sein de la branche distribution de la coopérative agricole UNEAL, puis chez Loca Service en 2024.

De son côté, **Carolyn Duchaussay**, 44 ans, devient directrice marketing & communication. Cette ISTC a débuté comme responsable de clientèle à l'agence Nikita (2006). Avant de prendre en 2011 la direction Marketing & Communication au sein de la filiale française du groupe international EOS. En 2022, elle est nommée directrice marketing publicité groupe de Rossel France.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Benoist Guével est le nouveau président du tribunal administratif de Lille. Cet IEP Paris et énarque rejoint le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel en 2002. D'abord comme rapporteur au tribunal administratif de Toulouse, avant de devenir adjoint de l'ambassadeur de France au Paraguay. En 2017, il est élu président du tribunal administratif de la cour administrative d'appel de Versailles, avant de rejoindre le tribunal administratif de Melun en 2021 comme premier vice-président. Depuis 2023, il était président du tribunal administratif d'Orléans.

NORD CÉRÉALES

Charles Descamps est nommé Dg de Nord Céréales. Cet ingénieur agricole a débuté en 2009 comme responsable logistique d'hyper chez Auchan Retail à Saint-Quentin. Deux ans plus tard, il rejoint la coopérative agricole Valfrance à Senlis, comme responsable transport, puis exploitation (2013), avant de prendre la direction du pôle Aval en 2015. Il devient par la suite et pendant six ans directeur logistique de l'union de coopératives agricoles Ceremis. En 2024, il est nommé Dg SeVeal à Reims, son dernier poste.

PÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

A 43 ans, **François-Xavier Lauch** devient préfet du Pas-de-Calais. Il succède à Laurent Touvet, resté seulement sept mois dans le département. Le Limousin, énarqué et Sciences Po Bordeaux, a été sous-préfet du Vaucluse, secrétaire général de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence puis préfet des Alpes-Maritimes. Il a également été chef de cabinet d'Emmanuel Macron de 2017 à 2020. Avant de devenir directeur adjoint du cabinet de Gérald Darmanin au ministère de l'Intérieur. Par la suite, il est nommé préfet du Tarn puis de l'Hérault.

PORTRAIT EXPRESS

EURATECHNOLOGIES

Emmanuel Durand

Un as du management aux commandes

Emmanuel Durand est le nouveau président du directoire d'EuraTechnologies. Il est le troisième capitaine de l'incubateur et accélérateur nordiste depuis le départ de Raouti Chehi il y a seulement quatre ans, succédant à Nicolas Brien et Koussée Vaneecke. En 1995, ce diplômé en finance-marketing et en management des télécoms et des médias est nommé directeur média du leader mondial de la production musicale Universal Music. Quatre ans plus tard, il prend la direction marketing de Sony Music, avant d'être nommé Dg de La Roche-Posay au sein du groupe L'Oréal en Suisse (2004). En 2009, il revient à Paris pour prendre la vice-présidence du marketing en France et au



Benelux de Warner Bros. Il devient vice-président senior du marketing, de la data et de l'innovation six ans plus tard. Puis, est nommé Pdg du bureau France de réseau social Snapchat de 2016 à 2021. Depuis, Emmanuel Durand est investisseur et membre du comité d'investissement du fonds britannique Edge.

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE

Audrey Franc est la nouvelle directrice du pôle Corporate & Business Banking (CBB) de la Caisse

d'Epargne Hauts-de-France. Diplômée de HEC Paris, Audrey Franc a débuté au marketing de L'Oréal, au sein de la division des produits de luxe, en 2001. Deux ans plus tard, elle devient consultante senior chez EY à Paris, avant de rejoindre la Société Générale en 2006. Elle y passera près de 20 ans, d'abord comme chargée d'affaires entreprises, puis comme inspecteur senior. Elle est nommée directrice de cabinet du DRH groupe en 2013, puis directrice commerciale entreprises et économie publique en 2015. Audrey Franc sera par la suite senior banker gestion de fortune en 2018 et, trois ans plus tard, senior banker French Tech, son dernier poste.

PKF ARSILON HAUTS-DE-FRANCE

Alexis Ricklin est nommé directeur de la région Hauts-de-France chez PKF Arsil. Ce Skema fait ses premières armes chez KPMG en 2003 comme senior manager. En 2015, il rejoint PKF Arsil (ex-PwC France) comme directeur à Saint-Quentin, où il est coopté Associé en 2017.

BATKA

Marie-Aude Tran devient directrice du développement du groupe RH Batka (12 entités parmi lesquelles

Keyman, Keycoopt ou encore QuinteSens). Âgée de 35 ans, cette Skema Lille a un parcours déjà bien rempli, au sein duquel 8 années comme consultante au sein du cabinet

Valeurs & Valeurs dont elle était associée, mais aussi le lancement avec son compagnon Anthony Chastas de l'agence d'art à impact Trifolium. Elle anime par ailleurs régulièrement des émissions de télévision dont la série VAElorisées. Cette ancienne joueuse de tennis de haut niveau fut aussi la co-créatrice du théâtre la Boîte à rire.

BIGNON LEBRAY



Félicien Hyest est nommé associé restructuration et entreprises en difficulté de Bignon Lebray.

Avocat au Barreau de Lille depuis 2020, il rejoint le cabinet l'année suivante où il intervient principalement en droit des entreprises en difficulté, tant en matière de procédures amiables que collectives. De son côté, **Louis Vallet** devient associé droit des sociétés, fusions et acquisitions. Après une année au sein du



cabinet parisien Part Avocats, il rejoint Bignon Lebray en 2016 et accompagne start up, PME et grandes entreprises sur des opérations de fusions-acquisitions, de levées de fonds ou encore de restructurations.

FONDATION ENTREPRENDRE

Alexis Grolin est le nouveau président de la Fondation Entreprendre. Il succède à Blandine Mulliez, restée 17 ans à la tête de cette fondation, créée par André Mulliez en 2008 et reconnue d'utilité publique trois ans plus tard. Alexis Grolin, diplômé de la NEOMA Business School, est passé par EY comme chef de mission (2002), avant de rejoindre Bouygues Construction au Royaume-Uni. En 2015, il est nommé Dg de Creadev Chine, puis directeur



de la fondation. Il a été nommé à la tête de la fondation en 2016 et a été élu à la tête de la fondation en 2018.

PORTRAIT EXPRESS

SG CRÉDIT DU NORD

Jean-Lizier Pujol

Une succession dans la continuité à la direction régionale



C'est un pur produit de la maison qui prend la direction régionale de SG Crédit du Nord. Jean-Lizier Pujol succède à Jean Dumont au siège de directeur régional. Il débute sa carrière au sein de l'établissement en Île-de-France en 1996 comme conseiller clientèle entreprises, puis grandes entreprises (1999). Il devient directeur commercial en 2008, puis directeur commercial entreprises quatre ans plus tard. Il prend la direction régionale en Seine-Saint-Denis en 2016, puis la direction commerciale Île-de-France Nord. En 2020, il est nommé directeur régional Neuilly-sur-Seine, avant de devenir directeur régional adjoint de SG Crédit du Nord en 2024, son dernier poste.

finances haut de bilan de Nhood en 2019. Depuis 2023, il est directeur des services d'actifs immobiliers de l'opérateur de l'Association Familiale Mulliez.

LES PLACES TERTIAIRES

Nominations en série au sein des clubs des Places Tertiaires.



François Dutilleul, président du groupe de construction Rabot Dutilleul, prend la présidence du club des entreprises centenaires.



Jean-Paul Mamert, directeur finances et juridique du Crédit Agricole Nord de France, prend pour sa part la présidence des Places Financières. Le club Les Places Juridiques est désormais sous la présidence de **Lydie Clermont**, directrice juridique de l'entreprise familiale de BTP Ramery.



Enfin, **Magalie Petit**, fondatrice et dirigeante de l'agence de conseil 15 MA, est élue présidente de Place de Conseil.



TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE

Patrick Beaulieu devient à 68 ans le nouveau président du Tribunal de commerce de Compiègne et succède ainsi à Chantal Lenoir qui occupait le siège depuis quatre ans. Il était jusqu'alors vice-président de la juridiction au tribunal. Retraité depuis 2019, il a dirigé pendant près de 20 ans l'entreprise RCA basée à Thourrotte, dans l'Oise.



DISPARITIONS

CHICORÉE LEROUX

Michel Hermand, ancien président de l'entreprise Chicorée Leroux, s'est éteint à l'âge de 83 ans.

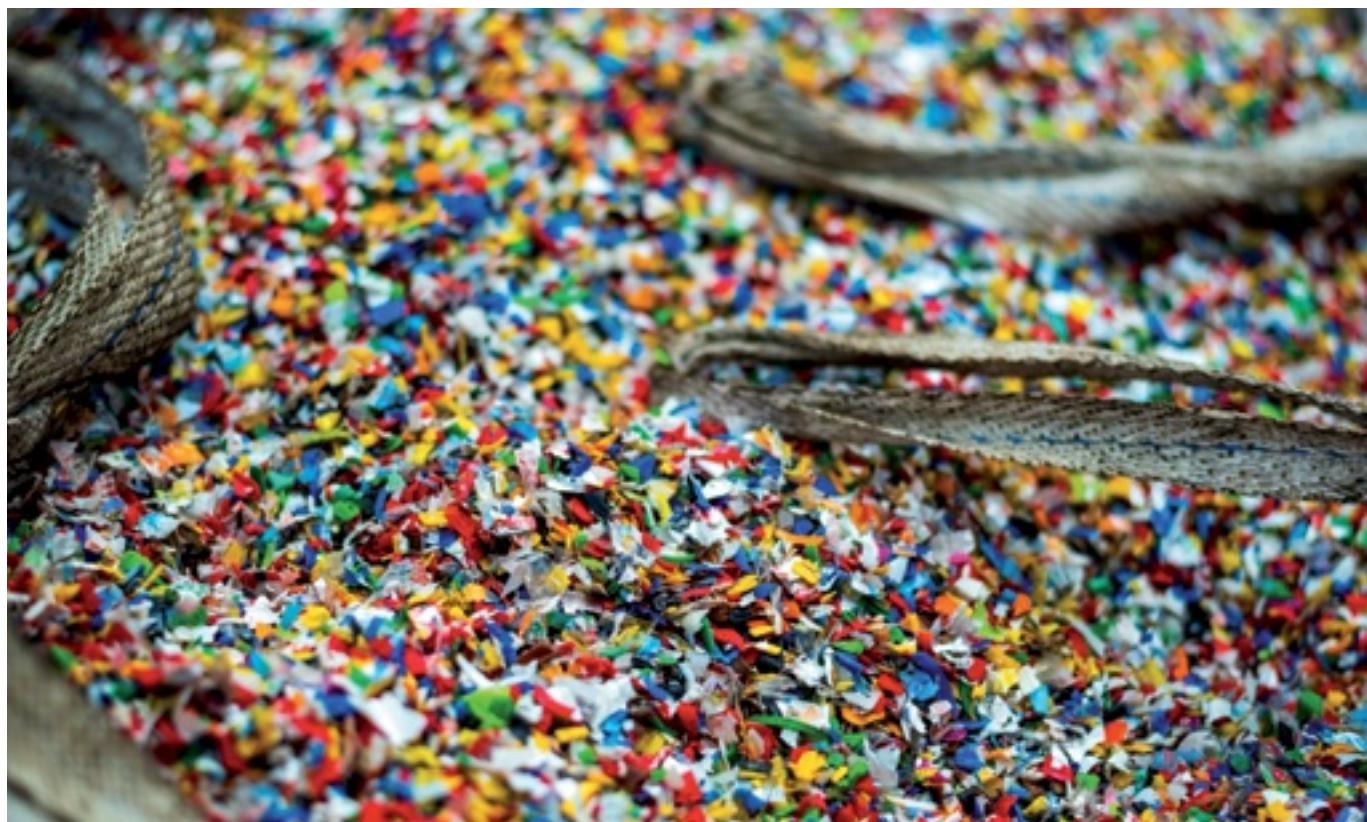
C'est en 1986 que cet ancien ingénieur informatique prend la tête de la célèbre entreprise. Il lui donnera une impulsion internationale notamment avec deux rachats en Belgique et en Espagne, mais cherchera aussi à pousser l'innovation, pour valoriser les vertus médicinales de la chicorée et rajeunir l'image de cette boisson. Michel Hermand avait par ailleurs présidé le Pôle des Industries Agroalimentaires du Nord et créé l'interprofession de la chicorée ainsi que le syndicat national de l'industrie de la chicorée. Il présida également le Medef Douaisis et Grand Lille, et fut aussi président du service de santé au travail de la Métropole lilloise.

HÔTELLERIE-RESTAURATION

Marc Lelieur, entrepreneur emblématique de la métropole lilloise, disparaît à 69 ans. L'homme a mené une trajectoire entrepreneuriale hors du commun d'abord dans

l'univers de la restauration, avec plus de douze tables développées pendant trente ans

parmi lesquelles des adresses réputées comme le Flore, la Chicorée ou la Paix. Il s'est ensuite lancé dans l'hôtellerie avec sans doute parmi ses principaux faits d'armes la transformation réussie de l'ancien consulat de Pologne, un véritable blockhaus du boulevard Carnot à Lille, en un hôtel-restaurant de prestige, l'Arbre Voyageur, en association étroite avec son épouse Edwige. Marc Lelieur avait par ailleurs présidé pendant dix ans l'association Lille Events.



Recyclage de plastiques Monomeris Chemicals lève 3,2 M€ et vise l'industrialisation

1 milliard de tonnes. C'est le poids vertigineux que pourrait atteindre la production mondiale de plastique en 2050, sans cadre contraignant, estime l'OCDE. Problème : notre pays, parmi d'autres, ne recycle qu'un quart des plastiques mis sur son marché, regrette le ministère de l'Ecologie. Bien loin de l'objectif de 55% fixé pour 2029. Les filières de recyclage classiques refusent une grande majorité de ces déchets plastiques dits complexes (mélanges, multi-matériaux, colorés,...). Lesquels se retrouvent enfouis ou incinérés. Voire entassés en décharge à ciel ouvert, avant de se retrouver dans les océans.

Pour booster le traitement de ce gisement colossal, la jeune pousse Monomeris Chemicals vient de lever 3,2 M€ (après les 300 K€ levés en 2023) auprès de 2 137 investisseurs via Kennest. Un club d'investissement orienté transition écologique et porté par Team For The Planet. L'entreprise fondée par

Maxime Lepinay, ingénieur de 33 ans passé par Airbus et Lactalis, a mis au point une technologie de recyclage chimique brevetée et unique au monde. Après 7 ans de R&D, elle a développé un catalyseur capable de dépolymériser tous types de plastiques, qu'ils soient industriels ou issus de nos poubelles. Concrètement, Monomeris Chemicals broie les plastiques, puis les mélange à des sels minéraux, avant de monter l'ensemble à haute température pour obtenir des monomères. Une matière première décarbonée réutilisable par les industriels. D'après Monomeris Chemicals, son procédé permet d'économiser environ 2 tonnes d'eau par tonne de monomère produite et les solvants utilisés peuvent être récupérés à l'issue de l'opération.

DUPLIQUER

La start up, née en 2019 à Arras et basée à Avelin depuis l'an dernier, a confirmé son process par un démonstrateur d'une capacité

de 6 000 tonnes par an. Avec l'enveloppe, Monomeris Chemical entend optimiser l'ingénierie, avant d'industrialiser et accélérer le déploiement de sa technologie cette année. A date, elle est en mesure de produire jusqu'à 400 machines vouées à être installées partout dans le monde.

La solution de Monomeris Chemical tient en un conteneur (photo) qu'elle installe directement sur le site de ses clients, des opérateurs spécialisés dans le traitement des déchets. Chaque unité dispose d'une capacité annuelle de 10 000 tonnes de plastiques recyclés.





LE FOURGON EMBARQUE LA TOURNÉE

Le spécialiste de la distribution de boissons et produits consignés Le Fourgon (90 000 clients professionnels et particuliers) reprend son homologue La Tournée et ses 15 000 clients d'Île-de-France. Les fonds d'investissement Frst et Swen Capital de La Tournée deviennent actionnaires du Fourgon. L'opération permet au Nordiste, né en 2021 et basé à Wambrechies, d'être présent dans plus de 3 000 villes de l'Hexagone. Après avoir conquis ses terres natales, Le Fourgon s'était déployé à Strasbourg, à Nantes ou encore à Nancy. Excepté... en Île-de-France. Selon son cofondateur Charles Christory, l'entreprise couvre désormais près de 45% du territoire national. Avec ses 400 salariés (330 avant l'opération), elle entend poursuivre sa conquête de nouvelles villes et vise surtout la rentabilité d'ici à la fin de l'année.

ISAGRI GÖBE CARBON DIAG

L'ETI numérique Isagri (Eco121 n°156), leader européen de son domaine, met la main sur Carbon Diag. La société parisienne développe un outil en ligne de diagnostic et de pilotage de l'empreinte carbone et environnementale. Outil qui complète désormais la solution de traçabilité Geofolia qu'Isagri propose à ses clients coopératives, négociés, agroindustriel et agriculteurs. « *Une nouvelle offre complètement alignée avec les objectifs RSE du groupe* », souligne Hélène Savalle, DRH et responsable de la stratégie RSE du groupe familial basé à Beauvais et à la tête de 3 300 salariés.



AGRICULTURE : UN NOUVEL OUTIL DE SIMPLIFICATION SIGNÉ KARNOTT

En presque 10 ans, le lillois Karnott s'est imposé comme le leader français du suivi d'activité des machines agricoles et viticoles. Après Module Phyto, sa solution connectée de suivi en temps réel qui a permis de jeter aux oubliettes les carnets manuels chez plus de 2 000 clients, l'entreprise dévoile Module Gestion de chantiers. Un outil cocréé pendant un an avec des clients et spécialement conçu pour les entrepreneurs de travaux agricole (ETA), viticoles (ETV) et les viticulteurs. Le module permet à ces derniers de piloter, suivre et gérer leurs chantiers agricoles sur une plateforme unique. Karnott emploie 31 personnes. Elle ne communique pas son chiffre d'affaires.



RÉUTEC ACCUEILLE SUBRENAT À BORD

La spécialiste de la logistique circulaire et du réemploi d'emballages Réutec ouvre son capital au leader de l'ingénierie textile technique Groupe Subrenat. Les deux entités se connaissent bien : Subrenat est en effet le fournisseur historique de Réutec. Le groupe prend une participation minoritaire au sein de la société et l'accueille désormais à son siège à Mouvaux. Un rapprochement « stratégique » qui va permettre à la jeune poussée née en 2023, au sein de l'incubateur Blanchemaille d'EuraTechnologies, de sécuriser ses capacités de production. Mais aussi de concevoir des emballages réemployables techniques et ultra-résistants. Fondée par Baptiste Peru et Pierre Malbranque (photo), Réutec collabore avec les enseignes Histoire d'Or, Motoblouz, Refectory, Galeries Lafayette, Decathlon ou encore Orchestra. D'ici à fin 2026, la start up ambitionne d'éviter les 100 000 tonnes d'emballages jetables en circulation.



LAURENT DEGENNE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTS-DE-FRANCE

“On ne joue
pas avec
les mêmes règles !”

Le monde agricole est en pleine éruption. Asphyxié sous le poids des normes, fragilisé par une transformation profonde et rapide, imposée par une succession de politiques françaises et européennes déstabilisatrices. En pleine protestation, les agriculteurs craignent un nouveau coup de massue porté par la ratification de l'accord commercial avec le Mercosur.

Entretien avec **Laurent Degenne**, président de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France

RECUEILLI PAR JULIE KIAVUÉ

Le secteur agricole est en pleine crise sociale pour un certain nombre de raisons. La loi Duplomb, la réforme de la politique agricole commune (PAC), la taxe carbone, les lourdeurs administratives, ou plus récemment, l'accord commercial du Mercosur. L'Union européenne semble hermétique à toute revendication...

Le positionnement du gouvernement sur ces sujets n'est pas clair. Il est dans une impasse face à la trajectoire de l'Europe concernant sa politique agricole. On l'a vu récemment, la France n'a pas eu le poids suffisant pour infléchir la voie empruntée par l'Europe concernant l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur. Au-delà, ce sont de sérieuses questions qui se posent quant à la vision agricole de l'Europe. Il y a eu tout un tas de politiques agricoles successives.

Comme le Green deal (ensemble de mesures visant à accompagner l'Europe vers la neutralité carbone à horizon 2050, NDLR) lancé en 2019 ?

Ce pacte a orienté les divers soutiens agricoles, les budgets de la PAC, et plus largement toute une politique mise en œuvre dans chacun des États européens. Cela s'est traduit par une série d'applications de directives européennes complexes que le monde agricole, et le monde économique, n'arrivent plus à absorber. Cela a un impact économique évident sur les exploitations. On misait beaucoup sur la rentabilité et l'ouverture de marché du haut de gamme. Force est de constater que le marché, même franco-français, s'est fortement resserré et que l'incidence sur le prix du

panier moyen est importante. L'Europe a besoin de revoir sa stratégie.

Ursula Von der Leyen a signé l'accord du Mercosur mi-janvier au Paraguay. Quel regard portez-vous sur ce traité ?

On est en désaccord avec cette vision européenne qui offre notre souveraineté alimentaire aux autres continents. Si vous ne nourrissez pas votre population, vous ne pouvez pas entamer les autres champs d'activité. C'est la fonction première ! J'entendais le Président de la République dire, en gros, que dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, nous devions être craints. Même si vous avez la meilleure bombe au sein de votre meilleur armement, comment voulez-vous faire le poids si votre alimentation dépend du pays ou du continent qui vous agresse ?

Alors qu'on n'a jamais autant parlé de souveraineté...

Exactement ! On est en train de lâcher notre industrie, notre industrie automobile, on ne sera plus souverain sur notre énergie, sur notre alimentation qui constitue quand même notre première arme. C'est pourquoi le secteur agricole demande une considération toute particulière de la part de l'Europe. Dans un monde géopolitiquement instable, plus on a de faculté exportatrice, plus on dispose de compétitivité agricole et de résilience. Ce qui nous donne la force nécessaire pour imposer un certain nombre de règles à d'autres pays. Ce n'est pas que du business. C'est toute une puissance alimentaire que la France avait mais qu'elle dégrade depuis 10 ans.

Concrètement, comment cette dégradation se traduit-elle dans les chiffres ?

En 2024, les Hauts-de-France ont affiché un déficit de 17,8 Mds€ de leur balance commerciale. Ce n'est pas dû à une baisse de nos exportations mais bien parce que les importations sont beaucoup plus fortes. Ça veut dire quoi ? Que les autres pays gagnent en compétitivité sur nos marchés !

Favorisés aussi par une réglementation moins contraignante que la nôtre...

On ne joue pas avec les mêmes règles, c'est indéniable. Prenons l'exemple de la génétique. Il y a 20 ans, on a pris la décision de ne pas autoriser l'utilisation d'OGM. Que cela ait été une bonne ou une mauvaise chose, cette décision a des répercussions. Aujourd'hui, les pays qui emploient les OGM dans leurs méthodes de production ont fait progresser leur génétique beaucoup plus vite que nous. A quoi bon mettre tout un tas de normes qui risquent de faire disparaître notre secteur agricole et laisser le champ libre à des produits qui viennent de loin et qui ont un impact carbone désastreux ? Je pense que personne n'a envie de manger un poulet désinfecté à l'eau de javel ! Je ne remets pas en cause l'utilité de certaines normes, comme celles de la traçabilité, sanitaires ou d'hygiène. Notre agriculture française est reconnue pour cela. En revanche, il y a tout un tas de normes environnementales, raisonnées en silos, et qui s'avèrent antinomiques.

“30% DES ÉLEVEURS RISQUENT
DE QUITTER LE MÉTIER
DANS LES ANNÉES À VENIR”

Quel est l'impact sur nos exploitations en région ?

Gérer toutes les procédures administratives imposées est devenu un métier à part entière. Certains n'arrivent plus à suivre tellement il y a de normes à respecter. Économiquement, ils ne s'y retrouvent plus. D'où la concentration des effectifs. En 2023, notre région comptait 21 672 exploitations agricoles. Lorsqu'elle en détenait en 2016 un peu plus de 26 000. Ces normes en enfilade ont un coût et un impact réels : 30% des éleveurs risquent de quitter le métier dans les années à venir.

La déprise laitière continue de s'aggraver. Quel est l'état de la filière régionale ?

On a eu une bonne remontée des cours ces dernières années, avant une nouvelle baisse en 2024. L'érosion des cheptels se poursuit. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations de bovins lait a diminué de 25%. Tout comme le nombre de vaches laitières, en recul de 10%. La productivité par vache progresse grâce notamment à la génétique, l'alimentation, le bien-être.

Une autre filière fait la Une depuis quelques semaines, c'est la filière œufs. Certains rayons sont vides. Comment en est-on arrivé là ?

C'est la conjugaison de trois phénomènes principaux. Le premier, l'œuf est la protéine la moins chère. Depuis le Covid, il y a un rééquilibrage des ménages au niveau de leur pouvoir d'achat. Le deuxième, lié au premier, c'est l'explosion de la demande. En 10 ans, elle a progressé de 25%. Enfin, il y a l'adaptation des producteurs. Beaucoup abandonnent l'élevage en cage pour du plein air ou de l'élevage au sol. C'est de la productivité en moins. La filière s'adapte à la demande du marché. D'autres pays se posent beaucoup moins de questions quant aux conditions d'élevage !

L'agriculture des Hauts-de-France

8 Mds€ de chiffre d'affaires (2024)

21 672 exploitations dont 2/3 en production végétale

4 900 élevages en 2020 (-35% en 10 ans)

N°1 :
-en pomme de terre
-betterave sucrière
-et en légume

Peut-on déjà parler de pénurie ?

Non, on n'est pas encore à ce stade car on a des capacités. Les Chambres d'agriculture ont un plan élevage pour accompagner la filière avicole et poules pondeuses car il y a un vrai marché en plein développement en Hauts-de-France. Mais monter un atelier de poules pondeuses est onéreux. C'est environ 2 M€ pour un atelier de 60 000 poules. Les investisseurs ont besoin de visibilité.

L'Etat maintient une pression forte pour diminuer le nombre d'élevages. Comment cela se ressent-il chez nous ?

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations spécialisées en élevage a diminué de 35%. Passant de 7 500 à 4 900 exploitations. Celles des équidés et autres herbivores enregistrent la plus forte baisse sur la décennie de 61%. Les élevages de bovins mixtes reculent de 47%, de bovins viande de 28% ou encore de porcins et volailles de 31%. Seules les exploitations de légumes ou champignons ont été en croissance de 62%.

Le meilleur système, défendu par différents ministres d'ailleurs, est un système agro-écologique qui repose sur une combinaison poly-culture-élevage. Voilà encore un bel exemple qui illustre toute l'ambivalence des normes !

Cette contraction n'est-elle pas due aussi à la perte d'attractivité du métier auprès des jeunes ?

L'élevage, par exemple, c'est du 7 jours sur 7. La pénibilité est un sujet. Celui de la rentabilité aussi. Celle des élevages est plus faible que celle du végétal. Ce qui pousse certains agriculteurs à opérer une bascule. Enfin, il y a le sujet du manque de modernisation des ateliers d'élevage. Ces trois points pénalisent l'installation des jeunes. Même si des solutions, notamment la robotisation, existent pour soulager le quotidien. Notons quand même que la démographie de nos lycées agricoles ne baisse

pas, contrairement à celle des lycées en filière générale. En Hauts-de-France, on est même un peu au-dessus de la moyenne nationale. Charge à nous, Chambres d'agriculture, de déployer un certain nombre d'actions pour faciliter l'entrée de ces jeunes.

Par exemple ?

Les Chambres sont au centre des installations. Avec France Services Agriculture, nous sommes missionnées pour être le premier interlocuteur des jeunes agriculteurs par exemple. Un jeune exploitant qui démarre son activité est, en amont et pendant son installation, accompagné par les Chambres d'agriculture. C'est un système de guichet unique. On fait aussi un travail de promotion du métier. Car même si on baisse en nombre d'exploitation, on progresse en actifs. A l'échelle du pays, on est la deuxième région en valeur de production. Valeur qui naît des actifs. Et c'est dans notre ADN de développer cette valeur ajoutée.

Quels sont les atouts de notre agriculture en région ?

Les hommes déjà, le chef d'exploitation, les collaborateurs. Mais aussi la qualité des sols, un climat tempéré, et bien sûr la ressource en eau. On a un gros programme sur l'eau car sa préservation est un des moyens de développement de notre valeur ajoutée. Sur les exploitations mais aussi sur nos territoires et notamment avec les autres filières régionales.

Le secteur est vulnérable face au changement climatique. Les atouts ne font pas tout...

On a développé un programme régional d'actions au changement climatique, le PRACC, avec le Conseil régional. Cela passe par la sensibilisation des agriculteurs, par de la recherche de nouvelles plantes résistantes, par de la recherche aussi sur la génétique. On accompagne aussi l'évolution des systèmes d'exploita-

tion, la vulgarisation des nouvelles techniques, entre autres.

Mais ce sont des sujets qui dépassent le cadre du monde agricole. Sur la gestion de l'eau par exemple, tout le travail qu'on mène sur les bonnes pratiques en matière de réutilisation de la ressource est partagé avec l'industrie agroalimentaire, les stations d'épuration, les collectivités, les citoyens. L'agriculture est porteuse de solutions qui peuvent ruisseler sur tout le territoire. On représente 80% de ce territoire. La recharge des nappes, la production d'eau potable, passe par nous.

On parle de plus en plus d'agriculture régénératrice. Vraie solution d'avenir ou contrainte selon vous ?

C'est un modèle de techniques de production qui doit être portée par l'ensemble de la filière car elle nécessite de la technologie et des changements de pratique. Elle a un avenir si on est capable d'assurer les risques auprès des opérateurs. Le changement de pratique, en dehors des coûts d'investissement, met aussi les agriculteurs dans une zone de risque qu'ils doivent être capables d'absorber économiquement. Je pense que nos organismes doivent parvenir à instaurer un certain niveau de protection entre l'amont et l'aval pour que ça ne soit pas que l'opérateur et l'agriculteur qui se mettent en risque. Car on doit maintenir un système durable.

En parlant de durable, comment se porte l'agriculture biologique ?

Après l'apogée en 2021, on stabilise aujourd'hui les ventes. Le problème du bio est un problème de marché. On a toujours dit que l'agriculture biologique devait répondre à un marché. Qui existe mais on doit l'alimenter avec une production qui ne se fasse pas au détriment des agriculteurs. C'est un savoir-faire, très technique, c'est un process à valeur ajoutée. Si on veut ancrer le bio dans nos systèmes d'exploitation en région, on doit accélérer sur la numérisation et la robotisation.

**“PERSONNE N'A
ENVIE DE MANGER
UN POULET
DÉSINFECTÉ À
L'EAU DE JAVEL”**



LE PORT DE DUNKERQUE : EMBARQUE 1,7 Md€ D'INVESTISSEMENT ET 300 EMPLOIS D'ICI À 2030

A horizon quatre ans, une partie de la friche SRD reprendra vie. Sous l'aile des sociétés Technip Energies et Tepsa, lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de Dunkerque-Port.

Qui peut encore douter de la renaissance industrielle de Dunkerque ? A l'occasion de sa traditionnelle conférence de presse annuelle, le Grand Port Maritime de Dunkerque a officialisé une grande nouvelle : il a retenu les lauréats de son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé en mai dernier, pour redynamiser une partie des 90 ha de la friche SRD. La Société de la Raffinerie de Dunkerque a employé jusqu'à 1 300 personnes dans les années 60. Avant de fermer ses portes il y a tout juste 10 ans, entraînant la suppression d'une centaine d'emplois.

Deux entreprises s'implanteront d'ici à 2030 sur 23 ha pour raviver l'activité industrielle de ce site « emblématique » aux yeux du maire de Dunkerque et président de la CUD Patrice Vergriete. La première est Technip Energies, spécialiste néerlandaise

d'ingénierie et de technologies pour le secteur de l'énergie. Elle construira et exploitera une unité de production de carburant d'aviation durable (SAF - sustainable aviation fuel). Une énergie fabriquée à partir d'éthanol de deuxième génération et appelée à remplacer progressivement celles issues du pétrole. Le carburant destiné à l'aviation devra en effet intégrer 2% de SAF dans sa composition en 2029, 20% en 2035 et 70% d'ici à 2050, détaille Patrice Vergriete. L'unité de Technip Energies aura une capacité de production annuelle de 160 000 tonnes.

La seconde entreprise attendue sur le troisième port du pays est Tepsa. Cet opérateur français développera un terminal import-export de vracs liquides dédiés entre autres à la fabrication et au recyclage de batteries. Tepsa assurera également la logis-

tique maritime de Technip Energies. Ses installations comprendront une capacité de stockage de 145 000 m³. Ces deux projets représentent un investissement global d'1,7 milliard d'euros, dont 1,5 Md€ rien que pour Technip Energies, avec 300 emplois à la clé. Côté trafic maritime, ces activités généreront entre 1 et 1,2 million de tonnes à l'année.

UN DATA CENTER À 3 Mds€ ?

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Patrice Vergriete a annoncé le lancement imminent d'un nouvel AMI portant sur la mise à disposition d'un terrain de 21 ha, toujours sur le port de Dunkerque, à proximité de Clarebourt et Verkor. Objectif : accueillir dans les années à venir un data center ou un supercalculateur d'une puissance comprise entre 400 et 700 MW. Dans la fourchette basse, l'infrastructure pourrait créer 300 emplois après un investissement de 3 Mds€, estime le maire de Dunkerque. « *Les projets nourrissent l'écosystème*, dit-il. *Une partie de la puissance créée sera réservée aux industriels locaux* ». ■ J.K.



VENTS PORTEURS

Malgré l'incertitude économique ambiante, le port de Dunkerque affiche, pour la deuxième année consécutive, un trafic global en hausse de 5% à 48 MT. Les vracs liquides progressent de 18% (14,4 MT), tandis que les solides reculent de 5% (14,3 MT). Le trafic conteneurisé égale son record historique de 2022 avec 747 000 EVP (+14%). Le chiffre d'affaires du port s'établit à 121 M€, en progression de 6% sur un an. Cette année, Dunkerque-Port entend investir 131 M€.

©Ami SRD



©Richard Baron

EURASANTÉ : RECHERCHE DYNAMIQUE ET INCUBATION RESSERRÉE EN 2025

RÉGION. L'an dernier, la recherche académique a porté la filière santé régionale. Côté start up, Eurasanté s'attend à des disparitions, faute au capital-risque en net ralentissement.

Eurasanté nous a habitués à des conférences de presse de rentrée plus enthousiastes et rassurantes. Preuve que le climat économique morose n'épargne aucune filière. « *Le GIE a traversé des moments compliqués* » confie, succinctement, son président Didier Delmotte. « *Mais il se redresse et a fait le job l'an dernier en terme de soutien de la filière santé régionale* ». L'agence de développement assure avoir maintenu, entre autres, son accompagnement aux dépôts d'appels à projets nationaux. Sur ce plan, 2025 s'est avérée « *assez remarquable* », souligne Etienne Vervaecke, Dg d'Eurasanté. Vingt-et-un projets de recherche en santé régionaux ont obtenu des financements dans le cadre de l'Appel à projets générique de l'Agence nationale de la recherche (ANR). A l'instar de ce projet de recherche contre la maladie d'Alzheimer, mené par une équipe de scientifiques lille, qui a décroché un coup de pouce d'un demi-million d'euros sur quatre ans.

D'autres n'auront peut-être malheureusement pas cette chance. « *Certains projets, même très prometteurs, n'iront pas jusqu'au bout* », regrette le Dg d'Eurasanté. En cause : un accès drastiquement restreint aux fonds, surtout en pré-amorçage. « *C'est difficile depuis l'été 2023*, confirme-t-il, avant de prévenir : *la situation ne s'améliorera pas en 2026, ni en 2027* ». Mais Eurasanté « *ne veut pas se résoudre à la situation* » et lance-

ra deux initiatives cette année. Le GIE aidera Finorpa à créer et sécuriser le closing de Captech Santé 2, véhicule d'investissement dédié aux phases d'amorçage. En parallèle, il dévoilera son « *Club deal santé* » constitué de professionnels de santé-business angels souhaitant investir dans des projets innovants.

COMPRESSION

Fin 2025, Eurasanté comptait 136 projets en incubation ou accélération au sein du Bio-incubateur Eurasanté, d'Euralimentaire, d'Eurasenior et Vivalley, contre 170 un an plus tôt. « *On a décidé de resserrer notre cohorte avec les projets ayant le plus de chance d'intéresser les sociétés de capital-risque* », annonce le Dg. Ces start up ont levé 8 M€ l'an dernier. Un volume identique à 2024. Sur le Parc Eurasanté, l'activité a été « stable » avec 17 transactions immobilières en 2025 (18 en 2024) pour 4 400 m² commercialisés. Au total, 206 entreprises occupent le parc avec 3 800 salariés ■ **J.K.**



Le Crédit Agricole cède Square Habitat

La caisse régionale Crédit Agricole Nord de France va se séparer de son réseau d'agences immobilières Square Habitat Nord de France.

Dans un communiqué particulièrement succinct, la banque verte indique être entrée en négociations exclusives avec Citya Immobilier (groupe Arche). Square Habitat est ni plus ni moins le leader régional du secteur, avec un réseau de quelque 55 agences et 470 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 40 M€.

ARRAS : L'ABBAYE SAINT-VAAST REPART AVEC UN NOUVEL OPÉRATEUR



Le projet de complexe de luxe au sein de l'abbaye Saint-Vaast, élément majeur du patrimoine d'Arras, est relancé. Le dossier avait connu un gros contretemps avec la faillite du groupe Naos qui avait été retenu en première instance. C'est donc le groupe HPC qui prend sa suite, à travers sa filiale d'hôtellerie de luxe 369 degrés Hôtels-Maisons. L'opérateur s'engage à investir 30 M€ dans ce projet de 100 chambres, mais aussi de restauration et d'équipements de loisirs, qui cohabitera avec le musée, auquel il reversera un pourcentage de son chiffre d'affaires au titre du mécénat. Ouverture espérée pour 2030.



Un aménagement à 16 M€ pour Arenberg

Cure de jouvence pour le site minier d'Arenberg. Ce lieu de mémoire emblématique, classé à l'Unesco, qui aujourd'hui héberge le siège de la communauté d'agglo La Porte du Hainaut, va s'offrir un plan d'aménagement phasé de 16 M€, sur un périmètre total de 34 ha. Il s'agit notamment de multiplier les accès pour ouvrir davantage le site aux visiteurs, d'en « faire un lieu d'expériences multiples » entre culture, sport, parcours pédagogique et tourisme industriel. À noter que l'ancien réseau de voies ferrées minières va devenir l'axe central végétalisé du site, à la fois espace de détente, de promenade et de loisirs. La conception du projet a été confiée au cabinet Vis à Vis Architecture.

ÉCRAN NOIR POUR WEO

Au terme de 17 ans de diffusion, la chaîne de TV Weo a définitivement coupé le signal, le 25 janvier dernier à minuit. La chaîne, majoritairement contrôlée par le groupe Rossel, a fait face à la fois à des coupes budgétaires du conseil régional mais aussi à une importante chute de ses recettes publicitaires. Après un placement en sauvegarde en septembre 2024, la société n'a pas réussi à attirer de repreneur et le tribunal s'est résolu à prononcer la liquidation judiciaire. Weo comptait 14 salariés, sous la houlette de Jean-Michel Lobry.



AUTOMOBILE : SOGEFI FERME À DOUAI, 130 EMPLOIS SUPPRIMÉS

Ça a été le coup de massue pour les salariés du site centenaire de Sogefi à Douai, quelques semaines avant les fêtes de fin d'année. La direction a annoncé la fermeture courant 2026 de l'usine spécialisée dans la production de pièces automobiles. Ainsi que la suppression de



130 emplois. « *Le marché automobile, s'il progresse en Asie et en Amérique, reste difficile en Europe et particulièrement en France, où la production de véhicules continue de chuter, sans perspective à moyen terme de retour aux niveaux d'avant la crise sanitaire* », justifie Sogefi. A la grande surprise des salariés qui s'attendaient plutôt à une réorganisation pour s'adapter au carnet de commandes dégarni ces dernières années. L'entreprise

a fabriqué un peu plus de 4 millions de barres stabilisatrices en 2019. Un volume qui a timidement dépassé le million en 2025.

UN SEUL REPRENEUR EN LICE POUR MARRON TP



En cessation de paiements depuis novembre, l'entreprise de TP basée à Laon a été placée en redressement judiciaire le 1er décembre par le tribunal de commerce de Lille Métropole, avec période d'observation de six mois. Marron TP emploie 287 salariés répartis sur plusieurs sites dans l'Aisne, la Marne, l'Eure, la Somme et l'Oise. Marron TP est née en 2006 à partir de la reprise d'une partie des activités de EURL Marron fondée en 1975. L'entreprise, aujourd'hui dirigée par Maximilien Bourrier, a réalisé 26,4 M€ de chiffre d'affaires en 2024, contre 21,5 M€ l'année précédente. Mais affiche une perte massive de 4,81 M€. Parmi ses clients, elle compte Enedis, GRDF, Orange mais aussi des particuliers. Un seul candidat à la reprise s'est présenté, dont l'offre préserverait environ 200 emplois mais sacrifierait le site de Fouilloy (Somme) qui emploie aujourd'hui 82 salariés.

Orange Cyberdéfense recrute pour se renforcer

Ce sont ses équipes qui sont intervenues lors de la récente cyberattaque qui a paralysé le système informatique de nombreux lycées de la région en octobre dernier. Face à une chasse aux attaques et aux menaces toujours plus grande, Orange Cyberdéfense veut muscler ses équipes en région. La filiale d'Orange, leader européen et mondial des services de cybersécurité, annonce le recrutement de 60 nouveaux collaborateurs d'ici à 2027. Ils compléteront l'équipe actuelle composée d'une centaine d'experts de la cybersécurité. Orange Cyberdéfense dit rechercher tout type de profils ; des analystes, des techniciens, des ingénieurs ou encore des consultants. Pour se rendre attractive aux yeux de ses futurs talents, l'entreprise vient de rejoindre les équipes d'Orange, au siège régional de l'opérateur, situé à proximité du Grand Stade à Villeneuve d'Ascq.



FILIÈRE BOIS : GROUPE CB SIGNE UNE ACQUISITION EN NORMANDIE

Un an après avoir intégré Cosylva, Groupe CB a signé une nouvelle opération dans le domaine du bois. L'entreprise familiale de Leulinghen-Bernes acquiert James, une autre entité familiale basée à Brécey en Normandie. Avec sa centaine de salariés, elle conçoit et réalise des bâtiments agricoles, des structures bois pour des bâtiments industriels ou encore complexes sportifs. Mais elle est surtout reconnue pour ses réalisations dans le milieu équestre en Europe. Fin 2024, James a réalisé plus de 20 M€ de chiffre d'affaires. Son président Pierre Gautron (à droite) demeure au sein de l'entreprise et devient associé à Groupe CB. L'opération permet à Groupe CB d'accélérer dans sa stratégie de diversification et de développement. En 2024, le Nordiste a réalisé 210 M€ de chiffre d'affaires, dont près d'un quart à l'international, avec ses 700 salariés. James lui permettra d'approcher les 250 M€ de volume d'affaires fin 2026 avec 800 personnes. La filière bois de Groupe CB représentera alors 16% de ses activités.



EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE, ARC SE CHERCHE UN REPRENEUR

ARQUES. Plusieurs repreneurs pour une décision attendue début février. Placé en procédure collective, le géant des arts de la table attire nombre de candidats. Dans tous les cas de figure, il faut s'attendre à de gros changements.

Patrick Puy ou la famille Durand, le retour ? Le verrier historique d'Arques connaît un énième épisode de grande difficulté qui va sans doute l'amener à un changement d'actionnaire et à de nouvelles restructurations douloureuses. La société a été placée en redressement judiciaire le 7 janvier, en dépit d'un plan de refinancement et de relance appuyé par la Région, l'Etat et d'autres collectivités, adopté quelques mois auparavant. Le plan actait un prêt de l'Etat de 30 M€ mais aussi l'injection de liquidités par l'actionnaire américain Dick Cashin, et l'apport de nouveaux investisseurs, Pascal Cagni (ex Apple Europe et président de Business France) et Patrick Molis (ex DG de

la Compagnie nationale de navigation). Il faut rappeler que les banques, douchées par d'énormes abandons de créances il y a une dizaine d'années, refusent de revenir sur le dossier, contraignant à de grosses contorsions financières pour asseoir le besoin en fonds de roulement. Selon le tribunal de commerce, qui l'avait validé, le plan de 2025 était bien calibré et pertinent. Mais c'était sans compter sur un recul très fort du marché des arts de la table (-15%) qui a rendu caduques les hypothèses de base et fragilisé l'édifice.

C'est donc une nouvelle soupe à la grimace pour les 3 500 salariés de ce qui reste un des plus grands sites industriels en France, même si sa

Ici les deux candidats à la reprise Patrick Puy et Timothée Durand présentent ensemble de part et d'autre d'Emmanuel Macron lors du grand plan de sauvetage de l'entreprise adopté en 2014 avec le fonds américain PPH.

Alors ministre de l'économie, Emmanuel Macron déclarait : *"l'entreprise est sauvée".*

voilure a été considérablement réduite depuis les années 2000 quand le groupe affichait ses 12 000 salariés.

HÉMORRAGIE SOCIALE INÉVITABLE

Quel avenir ? A l'heure où nous mettons sous presse, le sort du groupe n'est pas tranché. Les repreneurs avaient jusqu'au 28 janvier pour se faire connaître, le tribunal de commerce de Lille Métropole devant se prononcer autour du 4 février. Deux repreneurs principaux se sont identifiés rapidement : Timothée Durand, fils de l'ancien dirigeant Philippe, et petit-fils du capitaine d'industrie Jacques Durand. Evincé de l'entreprise l'an dernier, il propose de revenir dans le jeu avec des moyens financiers solides (au moins 50 M€) que lui assurerait dans la discrétion Matthieu Leclercq, ancien président de Decathlon et dirigeant de For Talents, structure dédiée à la transmission d'entreprises familiales. Timothée Durand a évoqué la nécessité « *de redimensionner le site pour repartir sur une base saine* », avec pour idée de recentrer l'usine sur un des deux fours, mais aussi de développer la flexibilité. L'autre candidature publique est celle de Patrick Puy, qui fut à la tête d'Arc International de 2013 à 2015, comme manager de transition. Ce polytechnicien, spécialiste des cas difficiles, est notamment intervenu dans des dossiers comme Brandt-Moulinex, Smoby, ou encore Vivarte, Go Sport ou encore Alès France.

Plusieurs autres offres de reprise avaient également été évoquées courant janvier. Dans tous les cas de figure, il faut s'attendre à des mesures fortes pour relancer la machine. Le projet de Timothée Durand met en avant de lourdes restructurations qui pourraient coûter jusqu'à 900 emplois. Patrick Puy s'en distingue fortement, en s'engageant à maintenir l'emploi en France, mais il assortit sa candidature d'une demande de délai supplémentaire auprès du tribunal de commerce. Celui-ci devrait tenir audience sur le dossier le 10 mars prochain.

Tout un territoire retient sa respiration, Arc France demeurant une entreprise profondément intriquée dans l'Audomarois dont elle demeure encore le plus grand acteur économique ■ **0.D.**



RESRG AUTOMOTIVE DÉCÉLÈRERA PROGRESSIVEMENT JUSQU'AU POINT MORT

POIX DE PICARDIE. Le fabricant de pièces en plastique pour l'automobile prévoit de fermer son usine de la Somme à horizon 18 mois. Sans repreneur, près d'une centaine d'emplois pourraient être supprimés.

Dans l'automobile, c'est Jean-qui-pleure et Jean-qui-rit. Fin 2025, alors que Verkor s'apprêtait à fêter dignement l'inauguration de son usine de batteries à Dunkerque (lire p.23), l'équipementier RESRG Automotive annonçait son intention de fermer son usine de Poix-de-Picardie dans la Somme. Depuis plus de 30 ans, le site est spécialisé dans la conception et la production de pièces plastiques destinées aux pare-chocs ou aux systèmes d'aération de véhicules. Mais depuis quelques années, et comme beaucoup dans le secteur, l'entreprise - autrefois connue sous le nom de Rehau - rencontre de grandes difficultés. Ces deux dernières décennies, sa production aurait été divisée par deux. Frappée « de plein fouet par le déclin de la production automobile en Europe de l'Ouest », explique l'équipementier dans son communiqué. Qui indique, ainsi, ne pas avoir « d'autre alternative que d'envisager la cessation d'activité » de son site régional à horizon juin 2027. Sur le plan social, cette décision entraînerait le licenciement des 96 salariés de l'usine, « échelonné entre juin 2026 et juin 2027 », si aucun repreneur n'est trouvé. Les candidats éventuels à la reprise ont jusqu'à fin mars pour se manifester.

« Ce site constitue l'un des poumons économiques du Sud-Ouest de la Somme, sur un territoire profondément rural où l'emploi industriel est rare mais essentiel à l'équilibre social », a écrit Alain Desfosses, président de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest, dans un courrier adressé à Emmanuel Macron et Sébastien Martin, ministre de l'Industrie. « La fermeture annoncée de cette usine ne représente pas seule-



ment la disparition d'un outil de production, mais un véritable drame humain et territorial. Dans une région déjà fortement fragilisée par la désindustrialisation », poursuit l'élu ■

Julie Kiavué

ACIERS ÉLECTRIQUES : ARCELORMITTAL LANCE LA PREMIÈRE PHASE DE SA NOUVELLE LIGNE

MARDYCK. Le sidérurgiste a mis en service trois premières lignes de production à Mardyck en fin d'année dernière. Le projet complet sera bouclé d'ici à 2027, pour un demi-milliard d'euros d'investissement. 100 nouveaux emplois annoncés.

« Le plus gros investissement d'ArcelorMittal en Europe depuis 10 ans ». C'est ainsi que le sidérurgiste présente le lancement de sa nouvelle filière de production d'acières électriques sur son site de Mardyck. Il s'agit d'un investissement global de 500 M€ pour développer ces aciers spéciaux, traités de manière à leur donner des propriétés magnétiques et mécaniques à destination du secteur des moteurs électriques dont ils vont maximiser les performances. Un investissement soutenu par le plan France 2030 à hauteur de 25 M€. L'industriel a mis en service les trois premières lignes (préparation, recuit-vernisage et refendage) fin 2025, qui seront rejoints par cinq autres à horizon 2027, avec une capacité de production annoncée de 200 000 tonnes. « Avec cette nouvelle unité



de production, qui complète celle de Saint-Chély-d'Apcher (Lozère), la capacité de production d'acières électriques du groupe ArcelorMittal en Europe sera portée à 295 000 tonnes par an. Tous les aciers électriques

d'ArcelorMittal en Europe seront produits en France, ce qui consolide l'écosystème français autour de l'électromobilité et de la transition énergétique », déclare le groupe dans un communiqué. Lorsque le projet sera pleinement opérationnel, l'équipe dédiée à la filière des aciers électriques comptera quelque 200 salariés au total, dont 100 nouveaux emplois. « Avec cette nouvelle unité de production, ArcelorMittal va pouvoir accompagner ses clients dans leurs développements et soutenir le développement de l'électromobilité », s'est félicité le président d'ArcelorMittal France Eric Niedziela, concluant que « conserver en Europe et en France la capacité de produire les aciers du futur est un élément indispensable de notre souveraineté économique » ■

Olivier Ducuing



©Verkor

LANCÉMENT DE LA GIGAFACTORY VERKOR

CHRISTOPHE MILLE

Cofondateur et conseiller technologique exécutif

“ON ESSAIE D’APPRENDRE POUR NE PAS FAIRE LES MÊMES ERREURS QUE NOS CONFRÈRES”

La montée en puissance des producteurs européens de batteries se heurte encore à un marché du véhicule électrique à la peine. Pourtant, la « Vallée de la batterie » continue de pousser en Hauts-de-France.

Le grenoblois Verkor vient d’inaugurer récemment sa giga-usine de cellules de batteries à Dunkerque. La troisième de la région, après ACC à Douvrin et AESC à Lambres-lez-Douai.

Face aux difficultés du secteur, quelle stratégie adopte Verkor ?
Rencontre.

la troisième puis la quatrième ligne. C'est du pas à pas. Mais c'est essentiel pour éviter les déboires qu'on a pu voir chez certains.

Verkor vient de fêter le lancement de sa première usine. Pouvez-vous rappeler les chiffres clés ?

Il y a environ 600 personnes sur le site. A terme, on sera aux alentours de 1 200 salariés. On montera des paliers selon les capacités et les lignes qu'on installera. Côté financement, l'usine représente un investissement de plus de 2 milliards d'euros.

Où en êtes-vous dans la mise en route de l'outil ?

Une première ligne est mise en service. L'activité de production de cellules de batteries démarre tout juste. Mais tous les équipements sont en fonctionnement. Nous sommes dans une phase de mise au point de ces équipements, de stabilisation des procédés, pour essayer que ce soit le plus répétable possible sur la durée. La prochaine étape est celle du « ramp up » (l'accélération, NDLR) qui s'étendra sur plusieurs mois. Notre objectif est d'être prêt courant 2026.

En termes de calendrier, êtes-vous dans les délais ?

Pour l'instant oui, nous sommes en phase avec le calendrier partagé avec tous les acteurs mobilisés sur le projet. Début 2026 sera consacré à la validation des cellules de batteries, avec en parallèle le « ramp up » pour être prêts à livrer nos clients rapidement.

Face aux difficultés de la filière, certains de vos concurrents ont dû retravailler, repousser voire abandonner leur projet. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

On s'inspire surtout du retour d'expérience de nos confrères, par exemple suédois (le groupe Northvolt, NDLR), qui ont eu des difficultés en France et ailleurs dans le monde. On essaie d'apprendre pour ne pas commettre les mêmes erreurs. Depuis le début, notre stratégie est claire : se focaliser sur une seule gigafactory, un seul produit, un seul client.

Il y a un attention toute particulière à avoir sur les premières lignes pour les stabiliser le plus vite possible. C'est pourquoi on développe une ligne après l'autre. La première est lancée, l'autre est installée mais entrera en service plus tard. S'ensuivront ensuite

Quelle sera la capacité totale de production de l'usine avec ses quatre lignes ?

On vise les 16 GWh par an, soit 4GWh par ligne. On lancera les deux premières pour le compte de Renault. Les deux autres seront mises en service selon les demandes clients.

Quels seront les véhicules équipés des batteries Verkor ?

Renault commercialisera prochainement l'Alpine A390. Il y aura aussi toute une gamme de véhicules FlexE-Van. D'autres véhicules suivront mais qui ne sont pas encore communiqués à ce jour. Renault nous a réservé la majeure partie de la capacité de l'usine. C'est d'ailleurs grâce à cela qu'on a eu les moyens de construire l'usine.

Êtes-vous en discussion avec d'autres constructeurs ?

On discute avec tous les acteurs européens, les Allemands, les Anglais, les Suédois... On a de bonnes discussions, plus ou moins avancées. Certains veulent voir comment on réussit la montée en puissance de notre première ligne, avant d'enclencher sur des contrats.

Le marché des véhicules électriques a du mal à décoller. Avez-vous dû revoir votre copie ?

On essaie d'ajuster l'outil, de ne pas aller trop vite, d'être raccord avec la demande. Ça ne sert à rien d'installer des lignes s'il n'y a pas les volumes derrière. Plus globalement, on voit que la demande change un peu par rapport à la technicité de la batterie. Le marché attend des batteries un peu moins chères, voire un peu moins performantes dans un deuxième temps. Donc on prépare l'avenir avec des produits qui répondent à cette demande.

D'où proviennent vos matières actives ?

Je ne peux pas vous dire précisément d'où elles viennent. Mais, évidemment, une partie vient d'Asie. Dès le départ on a voulu, le plus que possible, rapatrier ces technologies au plus proche de notre usine. Des acteurs viennent s'implanter à Dunkerque et en Europe. C'est notre stratégie de les embarquer avec nous pour

qu'ils soient à proximité et de créer l'écosystème.

Avoir d'autres usines en Hauts-de-France permettra de créer des effets de volume. Un fournisseur de matières actives qui vient s'installer ne serait peut-être pas venu uniquement pour Verkor. Mais s'il vient pour deux ou trois gigafactories, là ça devient intéressant pour lui. C'est important d'avoir tous les acteurs qui grandissent ensemble. Et le fait qu'on soit un peu tous en Hauts-de-France n'est pas inutile !

Vous projetez-vous déjà sur une deuxième, voire une troisième usine ?

Tout dépendra de la demande. Il y a un seuil de déclenchement à atteindre. Si les gens voient qu'on est capable de produire assez rapidement, au bon taux de rendement, il y aura la demande. Quant à la production de véhicules électriques, que l'échéance soit fixée à 2035 ou 2040, dans tous les cas, on y va. Un mouvement se crée, l'engouement arrivera. Les constructeurs veulent des partenaires de confiance, c'est important. C'est ce qu'on est en train de construire. Et si la dynamique se confirme, bien sûr qu'on aura besoin de plus qu'une gigafactory. On anticipe d'ores et déjà certains points, les financements, les permis de construire... On veut aller vite, comme en Asie. Donc on se positionne, dans l'optique d'une deuxième usine et ainsi gagner du temps en termes de planning.

On est conscient du challenge qui se présente à nous, conscient que d'autres avancent aussi. On s'est préparé du mieux qu'on peut et on est très concentré sur les prochains mois. C'est là que tout va se jouer. Il y a une phase d'apprentissage par laquelle on doit passer. Tout le monde y passe, même les Asiatiques.

■ Recueilli par Julie Kiavué

N.B. : Début février, ce sera au tour du taïwanais ProLogium de poser, à Dunkerque, la première pierre de sa giga-usine de batteries lithium-céramique. Avec du retard à l'allumage : en 2023, le fabricant annonçait, en présence d'Emmanuel Macron, une usine et 3 000 emplois directs fin 2026. La production devrait finalement être lancée courant 2028.

CONFISERIE : CHOCMOD FAIT CARTON PLEIN

RONCQ. Le spécialiste mondial des truffes au chocolat récolte les fruits de 3 ans de structuration et d'efforts commerciaux et de pas mal de chance. Son CA aura doublé entre 2022 et cette année.

Record historique de production, de chiffre d'affaires et de volume : Chocmod va bien, merci ! Le spécialiste de la truffe au chocolat devrait achever son exercice 2025 avec un volume de ventes de 60 M€, dont 80% à l'export, à comparer aux 32 M€ que l'entreprise de Roncq affichait lors de sa reprise par Emmanuel Bois en 2022. Le tonnage tangente désormais les 7 000 tonnes, tandis que la rentabilité a elle aussi progressé.

Cette trajectoire tranche avec les inquiétudes majeures que la société avait nourries lors de la présentation très médiatique des tarifs douaniers américains par Donald Trump, qui auraient pu coûter très cher au fabricant nordiste, alors même que les matières premières enregistraient une très forte inflation. Chocmod possède une usine au Canada, qui était directement concernée par une potentielle instauration de 20% de droits de douane, finalement évitée. Autre coup

“C'EST L'ANNÉE OÙ SE CONCRETISENT TROIS ANS DE TRAVAIL. ON VIENT D'OUVRIR UN CHEMIN VERTUEUX”

EMMANUEL BOIS



de chance, l'une des grosses matières premières du groupe, l'huile de coco, vient de Malaisie. Un pays touché lui aussi dans un premier temps par les tarifs douaniers avant qu'un accord avec les Etats-Unis ne les fasse disparaître. En parallèle, tout le travail déployé pour désaisonnaliser l'activité et pour commercialiser à l'international la guimauve, un produit très français, montre son efficience. Avec pour intérêt une moindre expo-

sition au yoyo des cours du cacao, la guimauve ne comportant que 30% de chocolat.

« C'est l'année où se concrétisent trois ans de travail. On vient d'ouvrir un chemin vertueux. On a beaucoup structuré, créé des process, investi dans les usines, dans la R&D, développé des recettes et les gammes, travaillé le packaging. On a encore beaucoup de potentiel en croissance organique, mais on regarde aussi les croissances externes. Dans ma tête, c'est cap sur les 100 M€ », déclare Emmanuel Bois. L'outil de production est aujourd'hui capable de suivre, avec la possibilité de monter le curseur de 50%. Emmanuel Bois imagine toutefois de nouveaux investissements capacitaires d'ici 3 à 4 ans si la croissance devait se poursuivre sur ce rythme. Chocmod compte 70 salariés en France, 20 au Canada, et jusqu'à 350 saisonniers sur ses deux usines ■ **O.D.**

VICO ENTRE EN PHASE ULTIME DE MODERNISATION

VIC-SUR-AISNE. Le numéro 2 européen des produits apéritifs achèvera cette année une salve d'investissements de 90 M€. Avec laquelle il nourrit son usine historique de nouveaux équipements pour doper ses capacités de production.

Sur un marché des produits apéritifs ultra-concurrentiel, Intersnack ne lésine pas sur les moyens. Depuis que l'allemand a mis la main en 1998 sur l'usine de chips Vico, fondée à Vic-sur-Aisne 40 ans plus tôt par une coopérative d'agriculteurs, le groupe a réalisé plusieurs séries d'investissements. La dernière en date, pilotée par sa filiale française, prendra fin courant 2026. Elle repose sur une enveloppe globale de 90 M€, dont 60 M€ pour sa gamme chips. Au programme : installation d'une toute nouvelle ligne, d'équipements modernes et rénovation du bâtiment. Le tout pour gagner en performance énergétique (une partie du process est par exemple passée à l'électrique) ainsi qu'en productivité. Les 30 M€ restants sont dédiés aux produits snacks pour lesquels l'entreprise est en train de bâtir un nouveau bâtiment qui, à terme, abritera de nouvelles tech-



nologies. L'ensemble doit permettre de « désaturer » l'unité productrice des incontournables Vico, Tyrrells, Monster Munch ou encore Curly. Pour « gagner en agilité et saisir de nouvelles opportunités commerciales », indique Charles-Etienne Le Renard, président d'Intersnack France depuis décembre dernier. Il vise un gain de 10 000 tonnes à horizon 2030 pour dépasser les 60 000 tonnes de produits finis annuels. « On est dans une séquence stratégique », poursuit celui qui prévoit également l'arrivée

de nouvelles références au catalogue dans les prochains mois.

« Le snack est un produit d'impulsion. L'innovation est donc majeure », confie le dirigeant. Chaque année, Intersnack lance pas moins d'une dizaine d'innovations, nouvelles saveurs, nouveaux produits, recettes allégées en sel. Bien décidé à préserver sa place de numéro 2 en Europe des chips et produits apéritifs salés, dernière l'américain PesiCo (Lay's, Benenuts, Doritos...). Charles-Etienne Le Renard ne s'interdit pas d'adresser à plus long terme le segment des biscuits apéritifs pour gagner « une force supplémentaire ». En région, Intersnack France emploie 350 salariés sur les 550 au total, répartis entre la seconde usine, située à Charvieu-Chavagneux en Isère, et le bureau des fonctions marketing et commerciales à Roissy. L'an dernier, la filiale a réalisé 360 M€ de chiffre d'affaires ■ **J.K.**

AGRISTO EN PLEINE CONSTRUCTION XXL DE SON USINE RÉGIONALE

ESCAUDŒUVRES. Sur l'ex-site Tereos, plus de 200 ouvriers bâissent 110 000 m² dédiés à la production de mets surgelés à base de pomme de terre. Dès 2027, l'industriel belge Agristo concoctera pas moins de 300 000 tonnes de produits par an avec 300 salariés.

La page sucrière est bel et bien tournée. En 2023, Tereos annonçait la fermeture de la dernière sucrerie nordiste, à l'aube de ses 150 ans, basée à Escaudœuvres près de Cambrai. Deux ans et demi plus tard, l'ancien site du groupe coopératif n'est plus. En revanche, sur place, impossible de ne pas remarquer l'arrivée prochaine du groupe familial belge Agristo. L'un des leaders de produits surgelés à base de pomme de terre est en train de mettre en œuvre son projet, justement nommé « Agrist'Hauts-de-France ».

Quelque 276 entreprises du BTP, dont 75 régionales, s'activeront encore jusque fin 2026 pour sortir de terre la nouvelle usine d'Agristo. La première de l'Hexagone et la deuxième plus importante du groupe. La France est le deuxième marché en termes de ventes d'Agristo. « *C'est un chantier hors norme* (mené par plus de 200 ouvriers et jusqu'à 600 au pic des travaux, NDLR) qui donnera *naissance à une unité durable, une référence de son marché* », assure le directeur du site Sylvain Bourdon.

280 M€

300 000 tonnes de frites, rösti, pommes de terre ou purées devraient sortir chaque année de l'unité. Trois lignes de production seront installées dans le même bâtiment. Mais Agristo en construit 6 autres dédiés à la réception, l'expédition, au stockage ou encore au packaging. L'ensemble représentera 110 000 m² bâti, culminant entre 30 et 50 mètres de haut (pour contenir bruits et odeurs), sur un terrain de 27 hectares. La mise en route est programmée au second semestre 2027, avec à la clé 300 emplois à terme. Un projet majeur à 280 M€ d'investissement. Avec cette implantation en région, Agristo ambitionne de se rapprocher de ses clients français, mais aussi « *collaborer avec les agriculteurs locaux et soutenir la production agricole nationale* », indique le groupe. Qui prévoit de travailler avec 300 exploitants dans un rayon de 70 km autour de son usine.

« *La mobilisation a été au rendez-vous pour créer, ici, le rebond dans le Cambrésis et le renouveau d'un site industriel* », a souligné le préfet de région Bertrand Gaume, le 18 décembre dernier, lors de la cérémonie de pose de la première pierre.

L'agro-industriel belge familial, né en 1986 et dirigé par la deuxième génération, emploie 1 500 personnes répartis sur cinq sites en Belgique, aux Pays-Bas et en Inde. Un réseau avec lequel il fabrique chaque année 950 000 tonnes de produits finis. Qu'il commercialise dans 145 pays auprès de 680 clients. Pour un volume de ventes de 1,2 Md€ en 2024 réalisé équitablement entre le commerce de détail et la restauration ■ **J.K.**



©Artois Drones

NORIAP RÉCOLTE LES PREMIERS FRUITS DE SA « NOUVELLE ÈRE 2030 »



Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Plus que jamais, Noriap fait de cette sagesse populaire son fil conducteur. En dévoilant son plan stratégique « Nouvelle ère 2030 » début 2025 (Eco121 n°148), le groupe coopératif agricole picard affirmait sa volonté d'investir massivement et d'accélérer la diversification de ses métiers. A la fois pour renforcer sa compétitivité et sa rentabilité, mais aussi pour mieux accompagner ses 5 400 agriculteurs associés coopérateurs (sur 8 500 agriculteurs partenaires). Un an plus tard, quel bilan ? « Jamais dans l'histoire du groupe, on n'a

généré une capacité d'autofinancement aussi importante : 24,2 M€ sur l'exercice 2024-25, dont environ 9 M€ issus de nos diversifications et 15,5 M€ de la coopérative Noriap », se félicite David Saelens, président. À la clôture des comptes fin juin, le groupe affichait un chiffre d'affaires consolidé de 865 M€ avec ses 1 237 salariés. Intrinsèquement lié au cours du blé et des intrants, il avait frôlé le milliard d'euros l'exercice précédent. « Très bon », l'excédent brut d'exploitation a atteint 29,5 M€ et le résultat net consolidé 5,2 M€, contre 1,3 M€ un an auparavant. Tandis que les fonds propres s'élèvent à 178 M€.

BOVES. Le groupe coopératif agricole dresse un bilan positif de son dernier exercice. Durant lequel il a mis en route sa stratégie de développement sur cinq ans largement axée sur la diversification des activités, nourrie d'une enveloppe de 50 M€ d'investissement.

Dans un environnement agricole particulièrement volatile, « nous avons su faire preuve d'une solide performance sur l'ensemble de nos entités », commente le Dg Damien François. La coopérative a généré 426 M€ de ventes entre 2024 et 2025. Pour un résultat brut d'exploitation en hausse sur un an à 17 M€ et un résultat net de 4,9 M€, avant redistribution (1,8 M€).

RÉCOLTE EN BERNE

Le pôle Productions végétales (60% de l'activité du groupe) réalise une bonne année, malgré une collecte en recul de 25% sur un an à 953 000 tonnes de céréales, oléo-protéagineux et pommes de terre (1,14 million de tonnes à l'échelle du groupe). « Nous avons mal démarré l'année mais nous nous en sommes plutôt bien sortis grâce à la qualité variée du grain », explique David Saelens. Noriap a ainsi pu « valoriser » son outil de travail et alimenter l'agro-industrie en qualités hétérogènes. Pour la campagne 2024, la coopérative a pratiqué un prix moyen de 205€/tonne, au-dessus du prix ferme, assurant ainsi l'accompagnement de trésorerie de ses adhérents. « Nous faisons partie des meilleurs », assurent les dirigeants.

Sur les activités animales (élevage et nutrition), Noriap a poursuivi le développement d'Yseo, produits et services pour éleveurs, et de Novial, leader de la nutrition animale au nord de Paris. Avec entre autres la structuration de nouvelles filières, comme celles de volailles de chair et d'ovins menées en partenariat ■ **J.K.**

UNÉAL-ADVITAM RETROUVE LE SOURIRE

SAINT-LAURENT BLANCY. Le ciel se dégage au-dessus du groupe coopératif Unéal-Advitam qui affiche sur le dernier exercice un Ebitda en hausse de 8%.

Un résultat net de 1,9 M€ malgré une récolte en chute libre, un chiffre d'affaires en fort recul (1,4 milliard d'euros), un contexte géopolitique contraire et un contexte normatif toujours plus complexe : le groupe coopératif Unéal-Advitam touche les premiers dividendes d'un plan de restructuration déterminé. Pour retrouver des marges, il s'est doté l'an dernier d'une feuille de route "Advitam 2030" pour se recentrer sur l'agricole. Un plan suivi d'effets puisque le groupe a cédé cet été son activité motoculture (MAPP, 20 M€ de ventes, 5 magasins) et pourrait céder ses 9 magasins Jardiland. Cet effort a été conduit dans un contexte déplorable, avec la pire récolte depuis 40 ans, marquée par les grandes inondations et une qualité dégradée des grains, ceci face au dumping sauvage de la Russie comme de l'Ukraine. Un travail intense de séchage, de tri et de nettoyage a permis de rattraper la qualité des grains au profit des quatre grands secteurs clients : les meuneries, les amidonneries, la nutrition animale et le grand export.



Ci-dessus, Armel Lesaffre, président et Olivier Athimon, directeur général.

C'est dire la performance d'afficher un résultat positif, fut-il léger (celui de la coopérative Unéal seule est supérieur, à 6,4 M€).

Le groupe a poursuivi des investissements sur la période, en mobilisant 28 M€ : modernisation de l'usine de production d'alimentation animale d'Aire-sur-la-Lys, nouveau silo à Gondecourt, capacités de stockage à Eppeville.

Pour l'avenir, Unéal-Advitam poursuit sur ses priorités en tablant d'abord sur les Hommes, et notamment les 200 technico-commerciaux de terrain. Advitam recrute 100 personnes par an (plus 180 alternants et 500 saisonniers) avec des tensions fortes sur certains métiers : chefs de silos, techniciens, opérateurs en machinisme agricole, logistique-transport et même jardinerie. Autre axe stratégique, l'innovation, désormais structurée en direction spécifique, avec 170 parcelles d'essais pour s'adapter aux évolutions du climat. L'innovation passe aussi par les start up à l'exemple de la société Eqomodul (6 personnes, 2 M€ de CA), dans l'univers de l'eau, acquise en juillet.

Une autre cible dans le même secteur est dans le collimateur.

La campagne 2025-26, elle, se présente plutôt bien. «*Il y a encore beaucoup d'incertitudes, mais le vent est plutôt dans le dos sur les cinq premiers mois*», déclare le président Armel Lesaffre ■ **O.D.**

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

**NON, ON NE VIENT
PAS VOUS VENDRE
TELLE OU TELLE
PLATEFORME.**

**ON EST LÀ POUR VOUS CONSEILLER
LA PLUS ADAPTÉE À VOTRE ACTIVITÉ.**

N'attendez plus, rapprochez-vous de votre expert-comptable pour réussir sereinement votre passage à la facturation électronique.

MaFacture-MonExpert.fr

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

ENTRE DE NOUVELLES MAINS, FIZZY DISTRIBUTION VOIT PLUS GRAND

SARS-ET-ROSIÈRES. La PME de confiserie prévoit de muscler à marche forcée sa distribution de bonbons. Notamment à l'international, pour viser une croissance d'*a minima* 30% dès 2028.

Une page se tourne pour Fizzy Distribution. Début novembre, les trois associés du négociant et fabricant de confiseries ont confié les rênes à Christian Autié, 57 ans. Ce professionnel aguerri de la distribution et de l'agroalimentaire, passé par Carrefour, Auchan ou encore ME Group, a repris l'entreprise familiale de Sars-et-Rosières, dans le Valenciennois, avec l'appui de Finorpa et Bpifrance. Lesquels ont engagé conjointement 500 K€. De quoi permettre au entrepreneur d'enclencher plusieurs leviers de croissance, à commencer par le développement de l'export qui représente déjà 20% des 18 M€ de chiffre d'affaires. « *Aujourd'hui, les ventes sont davantage portées par l'international qui a progressé de 30 % en deux ans* », précise Christian Autié. Les friandises de sa société sont présentes dans une quarantaine de pays

en Europe, en Afrique et jusqu'en Mongolie. Fizzy Distribution vise désormais le Moyen-Orient mais aussi l'Amérique du Sud dès cette année.

NOUVELLES CIBLES

En parallèle, l'entreprise aux 82 salariés compte aussi capitaliser sur son « candy concept ». Associant un bonbon et un jouet dans un même emballage. « *Aujourd'hui, nous adressons surtout les enfants de 3 à 8 ans. L'objectif est de toucher également les adolescents et les jeunes adultes* », explique le dirigeant.

Essentiellement spécialisé dans le négoce, le confiseur souhaite étendre son catalogue avec de nouveaux produits plébiscités par les consommateurs, à l'instar de bonbons vegan ou moins sucrés. Concernant la fabrication en interne, qui représente actuellement 20% de l'activité, « on



ne s'interdit rien », indique Christian Autié. Qui confie ne pas avoir encore, à ce stade, de programme d'investissements. Ce qui ne l'empêche pas de tabler sur une croissance de 20 à 30 % de son chiffre d'affaires d'ici deux ans

■ Jonathan Blanchet

sunelis
énergie solaire photovoltaïque

**DEPUIS 2008
AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS**

+1700

clients au nord de Paris
nous ont fait confiance.



Toiture
Photovoltaïque



Ombrière
de parking



Installation
au sol



Stockage
sur Batterie



**Vous avez un projet photovoltaïque ?
Contactez-nous !**

contact@sunelis.com

03.20.82.63.99

Conception

Installation

Maintenance



ALTAIR APPUIE

SUR LE CHAMPIGNON DANS SON USINE NORDISTE

L'ETI spécialiste des produits d'entretien écoresponsables vient d'intégrer la production de la gamme Briochin, qui rejoint Starwax. L'usine de Noyelles-lès-Seclin renforce plus que jamais son rôle de navire amiral du leader de l'entretien durable de la maison en France.

7000 tonnes lors du lancement de la nouvelle usine en 2014, 10 000 tonnes en 2024, 20 000 tonnes l'an dernier. Et un objectif à 30 000 tonnes « à horizon relativement court » : ces quelques chiffres résument mieux que de longs discours la montée en puissance de l'usine Altaïr de Noyelles-lès-Seclin. L'entreprise de produits d'entretien est née en 1946 autour de ce qui est devenu sa marque phare, Starwax, qui fête donc ses 80 ans cette année. En dépit de son nom anglosaxon, ce sont bien deux Lillois, les frères Brunel, qui ont inventé le produit d'entretien historique et lancé l'aventure, qui a bien prospéré : Devenu Altaïr, l'ancien groupe Brunel, adossé à Eurazeo, pèse aujourd'hui 190 M€, un chiffre doublé depuis 2018, avec 500 sala-

riés. 30% des ventes sont réalisées à l'international.

Depuis 2014, Brunel a quitté Hellennes pour prendre pied dans une ancienne friche Michelin de 6 hectares. En onze ans, l'entreprise y aura investi pas moins de 35 M€. Les 8 000 m² de surface bâtie de 2014 sont devenus 16 000 m² depuis.

PRODUCTION DOUBLÉE

Si Starwax demeure le produit vedette du portfolio des 9 marques du groupe, celui-ci vient de rapatrier dans l'usine nordiste la fabrication d'une autre marque à grande notoriété, Briochin. Altaïr a racheté l'entreprise des Côtes d'Armor en 2021, et vient d'en transférer toute la production au terme de 3 M€ d'investissements en 2025, qui ont porté le potentiel du site de 10 à

17 lignes et permis de doubler la production. L'usine de Noyelles-lès-Seclin est capable de proposer tout type de formulation (liquide, pâteux, solide), avec un tropisme permanent sur le développement durable pour alléger son bilan carbone. Le groupe a inauguré le 16 janvier le nouvel atelier de conditionnement des produits Briochin, à commencer par son célèbre savon noir.

Ce développement s'accompagne d'un programme volontariste de recrutements : 50 personnes ont été embauchées en 2025 (y compris pour remplacer les personnels de Briochin qui n'ont pas souhaité quitter la région de Saint-Brieuc pour Lille) et le groupe a encore 26 recrutements ouverts cette année.

Les perspectives sont très prometteuses puisque Altaïr, déjà leader français pour les produits d'entretien durable, a de gros appétits à l'international. C'est dans cette logique que le groupe a acquis récemment le néerlandais Marcel Green Soap, tandis que les ventes par e-commerce montent fortement en charge. Les capacités industrielles du site nordiste peuvent assumer cette montée en puissance, sachant que beaucoup de modules peuvent facilement passer en 3x8 en cas de besoin.

« *On est sur en chemin pour réaliser notre ambition qui est assez élevée. On veut devenir leader européen de l'entretien durable* », annonce son président Etienne Sacilotto (au centre sur la photo) ■ **Olivier DUCuing**

ASTRAZENECA DÉCARBONE MÊME SES INHALATEURS À DUNKERQUE

Le groupe pharmaceutique anglosuédois est engagé dans une décarbonation très volontariste. Dans son usine nordiste, dédiée aux maladies respiratoires, les dispositifs médicaux eux-mêmes basculent vers un gaz quasi-neutre en carbone.

L'usine est un vaste chantier à l'extérieur. A l'intérieur, le site a déjà investi lourdement dans son outil de production. En cinq ans, AstraZeneca aura injecté pas moins de 600 M€ dans son unité de Dunkerque, spécialisée dans les maladies respiratoires (BPCO, autrement dit Bronchopneumopathie Chronique Obstructive, et asthme). Le site, le seul du groupe jusqu'ici dédié à ces produits, est en très forte croissance, au rythme de l'évolution catastrophique des maladies respiratoires sur la planète, largement liées à la pollution de l'air extérieur comme intérieur. Une usine est en construction en Chine pour compléter la production face à une demande croissante. Dans le Nord, 60 millions d'unités sont sorties des lignes en 2025, contre 53 mil-

lions un an plus tôt, avec un objectif de monter à 100 millions dans les quatre ans. AstraZeneca évoque 500 millions de personnes concernées sur la planète, et pointe les 7 millions de décès précoces par an chiffrés par l'OMS, des volumes en constante augmentation. Autre illustration : le poumon est le deuxième organe humain le plus touché par les vagues de chaleur. Les maladies respiratoires représentaient la 5e cause de mortalité sur terre il y a 15 ans, elles sont désormais la 3ème cause... Autant dire que la lutte contre le dérèglement climatique figure en priorité majeure du groupe, qui investit un milliard de dollars dans le monde sur son programme Ambition zéro carbone.

AstraZeneca Dunkerque en bref

Production de traitements inhalés

53 millions d'unités en 2024

60 millions en 2025

Objectif 100 millions en 2030

99% d'export

800 salariés

600 M€ investis depuis 2020

GAZ NOUVELLE GÉNÉRATION

Il le décline dans l'usine dunkerquoise, qui devrait avoir réduit de 96% ses émissions cette année (au titre des Scopes 1 et 2). Une performance obtenue notamment par de nouveaux procédés comme un système de purge sous vide (et non par gaz) et par la cryocondensation qui élimine les rejets de CO2 sur les lignes de production, sans compter une alimentation en énergie propre.

AstraZeneca ajoute aujourd'hui une corde verte à son arc à travers le gaz de propulsion de ses inhalateurs. Bien qu'une inhalation représente une quantité infime de gaz, sa multiplication par millions de gestes quotidiens dans le monde joue un rôle émissif non négligeable, d'autant que le gaz historique est fortement carboné. Il est progressivement remplacé par un gaz de nouvelle génération quasi sans émission, au nom impropre (HFO1234ze(E)), fourni par le groupe Honeywell. AstraZeneca évoque l'étude The Shift Projet qui souligne que 7% du bilan carbone du médicament est lié à l'usage des gaz. « *A Dunkerque, la décarbonation est un vrai projet stratégique et collectif* », insiste Welha Ziri, directrice du site. Une politique d'autant plus audacieuse qu'elle s'inscrit dans un mouvement de forte expansion : en parallèle de la hausse de sa production, AstraZeneca a embauché 100 personnes en 2024 dans son usine nordiste et en recruterai autant sur la période 2025-2026 ■ Olivier Ducuing



© Samuel Dhote

Seizetuple

[sezetuple'] n.m. : *se dit d'une performance renouvelée seize années de suite. Rare, précieux, qui est le signe d'une confiance durable.*

Ex. : « Banque Populaire, 1^{re} Banque des Entreprises pour la 16^e année consécutive ».*

Merci à tous nos clients.





YVES DELORME CULTIVE LE RAFFINEMENT À LA FRANÇAISE

NIEPPE. La marque de linge de lit de prestige du groupe Fremaux-Delorme se rit de la crise. Une nouvelle usine est à l'étude tandis que l'industriel recherche 30 postes.

Nous sommes à la fois dans l'univers du textile traditionnel de la région, dans une entreprise aux 180 ans d'histoire, et dans un haut lieu du luxe à la française. Cette usine de Nieppe n'appartient ni à LVMH ni à Kering mais bien au discret groupe familial Fremaux-Delorme, dirigé par deux frères, Amaury et Alban Frémaux. Le groupe comprend 1 000 salariés pour 155 M€ de chiffre d'affaires, enrichi il y a deux ans du rachat de Maison de la Literie, qui ancre un peu plus son identité autour du sommeil. Le groupe compte 4 unités de production en France : deux pour le linge de maison, deux pour la literie. A Nieppe, l'usine est entièrement dédiée à la marque de prestige Yves Delorme et ses 450 boutiques ou points de vente dans le monde. Les tissus arrivent d'Italie, la France n'ayant plus la capacité d'approvisionnement. 70 salariés, très majoritairement des femmes, vont

les transformer en taies, housses de couette, couvre-lits et parures de lit complètes avec un art de la finition unique. Point Sellier, bourdon, point lancé et passepoil n'ont aucun secret pour les petites mains qui s'activent. « *Il faut 3 à 5 ans pour devenir polyvalent* », explique Amaury Fremaux. Peu de concessions à l'automatisation ici, et même au contraire. « *Il y avait plus de machines il y a 20 ans. On préfère améliorer les gestes et la qualité de vie au travail* ». Seul un robot de coupe dernier cri traite les « *grandes séries* » qui, chez Delorme, représentent quelques dizaines d'unités seulement. Dans l'atelier, les pièces sont suspendues à une ligne de portage qui les achemine d'un poste à l'autre. Les tables de repassage sont dotées d'un ressort pour limiter l'effort musculaire, mais aussi d'un système d'aspiration qui maintient la pièce collée au plan de travail, tandis

FREMAUX DELORME EN BREF

Siège : Wasquehal

100% familial

Entreprise du patrimoine vivant depuis 2006

Effectif : 1 000

Quatre usines (2 pour le linge de lit, 2 pour Maison de la literie)

CA 155 M€ dont 65% à l'export (75% pour Yves Delorme)

Quatre licences : Kenzo, Ralph Lauren, Hugo Boss et Lacoste

que la chaleur est récupérée. L'atelier est d'ailleurs chauffé et plutôt silencieux malgré toutes les machines à coudre en action.

L'exigence d'excellence, que permettent des prix de vente élevés, a conduit l'entreprise à se doter d'un îlot pédagogique, en lien avec France Travail. Pour renouveler les effectifs mais aussi les renforcer. « *Nous sommes 70, on pourrait être 100. On souffre toujours de l'image du textile* », déplore Alban Fremaux. Faute de BTS de couture qui ont quasiment disparu, l'entreprise organise des sessions de 3 mois dans un îlot pédagogique au cœur de l'usine, pour des promotions de 12 personnes. Mais avec un taux de réussite trop faible malgré la perspective d'une embauche à 20% au-dessus du Smic.

Dans les deux à trois ans, les frères Fremaux comptent investir dans une nouvelle unité, à 200 mètres du site actuel. Afin de moderniser la ligne de portage mais aussi introduire un traçage numérique grâce à la RFID. Les dirigeants évoquent un investissement limité à 1 ou 2 M€ ■ **0.D.**

RETAIL : IDKIDS À SON TOUR DANS LA TOURMENTE

ROUBAIX. En difficultés, le groupe textile fondé par Jean Duforest et Jean-Luc Souflet a demandé son placement en redressement judiciaire auprès du tribunal de commerce de Lille Métropole.

C'est un des derniers grands du retail qui n'avait pas encore trébuché. IdKids a demandé sa mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce le 27 janvier. Le groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de 800 M€ avec 6 000 collaborateurs dans 70 pays est, comme tout l'univers du retail, chahuté par la concurrence du *low-cost* et de l'*ultra fast-fashion*, l'engouement pour le seconde main, sur fond d'effondrement de la natalité, le tout dans un contexte économique de plus en plus incertain.

Le groupe familial fondé par Jean Duforest et Jean-Luc Souflet en 1996 à Roubaix, demande cette procédure collective pour la holding et pour ses activités France (Obaibi, Okaïdi, Oxybul et Idlog). Les filiales à l'étranger ainsi que la marque de prestige Jacadi Paris ne sont pas non plus concernées par la procédure, de même que

toutes les activités en franchise. Le groupe fait valoir que son positionnement en milieu de gamme est très challengé entre le premium et le *low cost* et doit accélérer son évolution pour résister.

En 2024, le groupe indépendant avait entamé un important plan de restructuration pour se recentrer sur sa marque Okaïdi, avec une logique de simplification et de réduction des charges. « *Les évolutions engagées depuis 2024 n'ont pas permis de compenser la dégradation du segment milieu de gamme, ni d'améliorer la compétitivité de la marque. Aujourd'hui Okaïdi doit faire évoluer son modèle opérationnel et réaffirmer sa singularité pour rester compétitif* », déclare le groupe. « *Cette mesure technique doit permettre de redonner du temps et de la capacité financière au groupe Idkids et à ses filiales françaises Okaïdi et*



Idlog (...). Pendant ce temps d'évolution vital pour le groupe, nous devons accélérer la transformation d'Okaïdi et consolider celle d'Oxybul. »

Le groupe Idkids est un major de l'environnement de l'enfant. Sa marque phare, Okaïdi, pèse 600 M€ de CA dans le monde avec 879 magasins ■ **0.D.**

AGUTTES
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

Estimations & Inventaires
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

François Laroq (1910-2000)
Savon Rose (Artiste) 1917 (métal)
Vendu 22 500€

Aguttes est une maison de ventes aux enchères française, fondée par Claude Aguttes il y a 50 ans. Restée indépendante avec trois enfants présents et comptant soixante personnes réunies autour de la passion de la transmission, elle s'est hissée au rang d'acteur majeur du marché de l'art international.

Le bureau de Lille

Pauline Boddaert est la responsable de notre bureau de représentation des Hauts-de-France. Elle vous accompagne pour l'inventaire, l'expertise avec les départements spécialisés, l'estimation, le transport et la mise en vente aux enchères à Paris de vos œuvres d'art et biens d'exception. Nous organisons chaque semaine à Lille et dans la région des journées d'estimations gracieuses et confidentielles.

Notre force de frappe en communication et un réseau d'acheteurs dont plus de

50% d'internationaux permettent d'atteindre régulièrement des records mondiaux.

Ventes en préparation

Bijoux & Perles fines, Arts d'Asie, Mobilier & Objets d'art, Art impressionniste & moderne, Post-war & Art contemporain, Montres de collection, Arts décoratifs du XX^e & Design, Tableaux & Dessins anciens, Automobiles de collection, Grands vins & Spiritueux, Instruments de musique & Archets...



Renseignements & prise de rendez-vous

Pauline Boddaert
06 99 02 22 63
boddaert@aguttes.com

L'art et la passion de la transmission. Neuilly-sur-Seine • Paris • Lille • Aix-en-Provence • Lyon • Clermont-Ferrand • Régions Ouest & Est • Bruxelles • Genève | aguttes.com



Suzanne Belperron
Grande broche - Papillon -
Vendue 303 000€

Chine, Dynastie Song
(960 - 1279). Statue
de Guanyin
Vendue 987 000€



Primagroup reprend Etigo avec l'IRD et Reboost

Le petit groupe de libercourt Primagroup, spécialisé en plasturgie et en automatisme, s'offre deux fois plus gros que lui à travers la reprise du groupe Etigo (Eco121 n°156). Primagroupe (6 M€ de CA, 28 salariés) s'adjuge ainsi le groupe de Tourcoing, spécialiste des scellés de sécurité et autres colliers de serrage et d'identification (15 M€, 72 salariés). L'opération est permise par l'entrée au capital de deux fonds, IRD Entrepreneurs 2 (IRD Invest) et Reboost (Nord Capital Partenaires). Les deux dirigeants de Primagroup Philippe Devaux et Matthieu Gueroult, qui avaient racheté le groupe en 2022, demeurent majoritaires même si les détails de l'opération ne sont pas rendus publics. La feuille de route du Primagroup prévoit de nouvelles croissances externes à moyen terme.

SHNEIDER'S IMPLANTE UNE USINE DE CHOCOLAT À LACROIX-SAINT-OUEN

Shneider's, groupe de confiserie et de chocolats spécialisé dans les produits cashers, va investir 10 M€ dans l'ancienne friche Matra de Lacroix Saint-Ouen, près de Compiègne. Il reprend l'intégralité du site et de ses quatre modules, dont il occupera le plus grand (10 000 m²). Les trois autres seront loués à des entreprises exerçant dans des métiers connexes. L'usine pourra produire une cinquantaine de références différentes. Le tonnage attendu n'est pas précisé. L'unité emploiera 40 personnes en première phase, potentiellement 90 à terme, selon la communauté d'aglo. Shneider's, dont le siège se situe à Villemomble (93), réalise un chiffre d'affaires de 17 M€ (avec 35 salariés) essentiellement en sous-traitance, hormis un premier atelier pilote pour les produits complexes.



Maison Demarle liquidée, sursis pour SASA Demarle

Les moules flexibles pour la cuisine Flexipan et Slipat ne sortent plus des lignes de l'usine Demarle de Wavrin. Le tribunal de commerce de Douai a prononcé la liquidation de cette entreprise confrontée à de lourdes pertes depuis plusieurs années. La société employait 75 salariés. Sa société soeur, SASA, au Cateau-Cambrésis, également détenue par le fonds d'investissement Argos Sodicic (qui n'a pas répondu à nos sollicitations), est également en grande difficulté, notamment face à la concurrence chinoise et italienne. Elle fabrique des moules siliconés pour la boulangerie professionnelle. En redressement judiciaire, cette entité, qui avait employé jusqu'à 300 personnes, en compte encore 110. Le tribunal de commerce doit évoquer tenir une audience sur ce dossier courant février.

ALKERN RENTRE DANS LE GIRON DU GÉANT SUISSE HOLCIM

Alkern devient suisse. Leader français des produits préfabriqués en béton (blocs, bordures, éléments pour aménagements extérieurs), le groupe basé à Harnes (62) est un acteur de 1000 salariés, implanté dans une cinquantaine de sites de production en France et en Belgique, pour un chiffre d'affaires de quelque 250 M€. Alkern appartenait depuis 2017 au fonds Chequers Capital. L'opération, dont le montant n'a pas été rendu public, a été annoncée fin 2025 après l'accord des autorités de la concurrence.



ELLE VOUS OUVRE LES PORTES DE CONCERTS PRIVÉS LILLOIS

2024 fut une année charnière pour Aurélie Tuil-Gobin. Alors qu'elle soufflait ses 40 bougies, l'heure était venue pour la jeune femme de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, de dresser le bilan et, surtout, de prendre le temps de l'introspection. Au compteur : deux décennies riches en expériences professionnelles dans le droit, le paramédical mais aussi, et en grande partie, dans l'événementiel. Le tout, en parallèle d'une carrière dans le mannequinat débutée à l'âge de 14 ans. « *Lorsque ma dernière expérience a pris fin, je me suis posée plusieurs questions sur mon avenir. Poursuivre en tant que salariée ou enfin oser entreprendre* », se souvient Aurélie Tuil-Gobin. Sa quête de liberté lui a donné toutes les réponses. « *Je suis toujours investie, peut-être trop, dans les projets d'autrui. Alors quitte à me battre, autant le faire pour moi* », tranche la mère de famille, soutenue financièrement par deux associés dirigeants d'entreprises. En février 2025, elle crée à Lomme 21h33. Un club spécialisé dans l'événementiel haut de gamme, exclusivement dédié aux décideurs, dirigeants et entrepreneurs. La fondatrice explique : « *21h33 c'est une heure miroir, l'heure de tous les possibles* ». C'est aussi l'heure précise à laquelle l'artiste convié pour animer la soirée monte sur scène. « *C'est contractuel, ils n'ont pas le choix de respecter le timing !* », sourit Aurélie Tuil-Gobin.

5 RENCONTRES ANNUELLES

Son concept ne se limite pas qu'à un concert privé d'1h avec un artiste national ou international. Avant ce moment clé, 21h33 propose à ses adhérents cocktail à partir de 20h, puis la possibilité d'échanger, de réseauter entre membres après le concert jusqu'à la fermeture des portes à minuit. Le tout, dans un lieu hors du commun de la métropole lilloise, annoncé aux membres le jour-même de l'événement. « *On organise jusqu'à 5 rencontres par an, avec 200 à 300 personnes. La dernière s'est tenue à la ferme des Templiers. La prochaine se fera en mars...* », annonce Aurélie Tuil-Gobin, sans en dire davantage. « *On ne communique pas sur l'identité des artistes. Ce sont des moments privilégiés avec nos membres. Et c'est aussi la raison pour laquelle ils nous font confiance* ». 21h33 compte une quarantaine de

AURÉLIE TUIL-GOBIN a créé un cercle privé réservé aux dirigeants et décideurs de la région. Avec la ferme intention de provoquer des rencontres privilégiées, en musique, au sein de lieux atypiques. D'abord en métropole lilloise, avant d'étendre le concept à d'autres territoires.



grandes Pme et ETI adhérentes. L'entrée au club est soumise à la souscription d'un abonnement annuel. Via la holding In Live Production, Aurélie Tuil-Gobin propose aussi l'organisation de concerts privés et d'événements clé en main pour les entreprises. Seule aux manettes, l'entrepreneuse

collabore avec des agents commerciaux. Dans les deux ans, elle espère trouver la pépite qui s'occupera de l'opérationnel pour se concentrer sur le déploiement de 21h33 dans l'Arrageois, l'Avesnois ou le Valenciennois. Une expansion qu'elle imagine par l'ouverture de nouveaux clubs sous licence de marque **Julie Kiavué**



NATUR'APERO LANCE UN APÉRO POPCORN SAIN ET BIO

THIBAUT CAMUS. A 21 ans, il a mis au point le popcorn apéro présenté comme le plus sain de France. Déjà référencé dans le réseau Biocoop.

« *J*e suis sportif et j'ai toujours fait attention à mon alimentation. Je me rendais compte chez mes amis que l'offre apéritive n'était jamais très saine ou naturelle ». Fort de ce constat et de son bac pro électrotechnique, et du haut de ses 19 ans alors, Thibaut Camus se dit qu'il peut apporter sa réponse. Après quelques recherches, le jeune homme achète une première machine pour fabriquer du popcorn, non pas éclaté à l'huile mais « *poppé* » à l'air chaud, un procédé bien plus sain - avec différentes saveurs. Après avoir convaincu ses amis de la qualité de ses produits, il décroche un microcrédit de l'Adie, qui lui finance une formation ACCP et lance sa microentreprise, Natur'Apéro. Avec des premières ventes sur les marchés de Noël et quelques points de vente, Thibaut décroche un prix coup de cœur du concours Crédie,

obtient un prêt bancaire et franchit une étape en se dotant d'un petit atelier avec une machine à popcorn industrielle. En septembre dernier, il obtient la certification bio. Et en novembre, Natur'Apéro signe un beau référencement auprès du réseau spécialisé Biocoop avec une présence dans 25 magasins, tandis que les médias commencent à l'intéresser à lui, à l'exemple du Parisien. « *Aujourd'hui, j'ai industrialisé la production, je veux industrialiser l'assaisonnement et l'ensachage* », raconte le créateur, alors que les cadences grimpent fortement. Après des débuts à quelques centaines de sachets faits main, le rythme est monté à près de 5 000 par mois et devrait atteindre les 10 000 au printemps. S'il a réalisé les premières livraisons en système D avec une



Twingo flanquée d'une remorque, Thibaut Camus sait que les volumes le conduisent à quitter le mode artisanal. Notamment avec l'appui de prestataires, mais aussi à travers la recherche de nouveaux moyens financiers pour accélérer.

Et pour structurer au mieux sa démarche et se donner toutes les chances, le jeune Picard qui vient de fêter ses 21 ans espère rejoindre un incubateur d'innovation à Beauvais, auprès duquel il devait pitcher ces jours-ci ■ **O.D.**

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

NUDE 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine **Éco121** pour une durée de :

- 1 an** (10 n°) au prix de **69€**
- 2 ans** (20 n°) au prix de **109€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque** : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement** : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM

PRÉNOM

SOCIÉTÉ / ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

E-MAIL



éco
121
ECOPRESSE - PARC RIVÉE
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

Les guitares De Leeuw Guitars ont séduit des artistes internationaux tels Pozzi (Mojave Grey), Eli Nohra (guitariste de Hélène Sio, Barbara Pravi ou encore Hervé Eli), Danny Marta (Gipsy Kings by André Reyes) et Alex Grolée (cofondateur du groupe Space Dukes), entre autres.

Elles pourraient bien se faire une place de choix aux côtés des iconiques Gibson et Fender. Cinq ans après leur création, les guitares De Leeuw résonnent déjà du Palais de l'Elysée au Japon, de Coachella à Taratata en passant par les célèbres studios Miraval. Elles sont le fruit du travail artisanal de Quentin De Leeuw, luthier au savoir-faire inédit en marqueterie, ébénisterie d'art et ornements. Patiemment depuis son atelier de Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise, il sculpte des instruments uniques à manches traversants (d'un seul tenant). A l'intelligence de la main, son associé David Schwarz branche les micros pour porter au-delà de nos frontières le développement commercial. « *La finition et les bois utilisés distinguent nos instruments. Ce sont de véritables objets d'art sonores à l'acoustique et au visuel exceptionnel* », présente-t-il.

TOUR DU MONDE COMMERCIAL

Ils sont désormais vendus en France, en Angleterre, en Suisse, au Japon, aux Etats-Unis et aux Emirats Arabes Unis. C'est là, à Dubaï en 2024, qu'a commencé l'aventure internationale avec la signature d'un premier contrat de distribution avec « *le plus grand magasin de guitare du Moyen-Orient* ». S'ensuit un tour du monde d'une trentaine de revendeurs de renoms : Etats-Unis, Japon, Corée, David Schwarz parcourt quelque 6 600 kilomètres pour montrer ses instruments estampillés Origine France Garantie. Un label « France » sur lequel il s'appuie pour séduire à l'étranger. Avec en point d'orgue en mai dernier, l'invitation à présenter De Leeuw Guitars sur le pavillon France de l'Exposition universelle d'Osaka ou encore à Séoul lors d'un concert à l'ambassade. « *Lorsque de grandes institutions françaises nous invitent, c'est une reconnaissance, un gage de qualité et du rayonnement pour notre marque* », assure David Schwarz, qui garde aussi en mémoire cette Marseillaise jouée dans les jardins de l'Elysée à l'occasion de la Grande Exposition du fabriqué en France. Une mélodie ensuite partagée sur les réseaux sociaux du Président de la République, attirant en quelques secondes les oreilles du monde entier...

MULTIPLIER PAR 4 LA PRODUCTION

S'il s'enorgueillit aujourd'hui d'être « *la marque de guitare made in France la plus distribuée au monde* », David



DE LEEUW GUITARS FAIT VIBRER SES INSTRUMENTS AUX QUATRE COINS DU MONDE

En s'appuyant sur l'aura de leur fabrication française, ces guitares électriques d'art made in Hauts-de-France ont séduit en peu de temps les revendeurs et musiciens étrangers.

Schwarz veut aller encore plus loin. Accompagné dans sa stratégie à l'international par BPIFrance dans le cadre du plan Export et la CCI Hauts-de-France, le dirigeant ambitionne désormais de multiplier par quatre la production d'ici trois ans. De quoi signer 200 instruments grâce à l'embauche de 4 personnes pour l'atelier

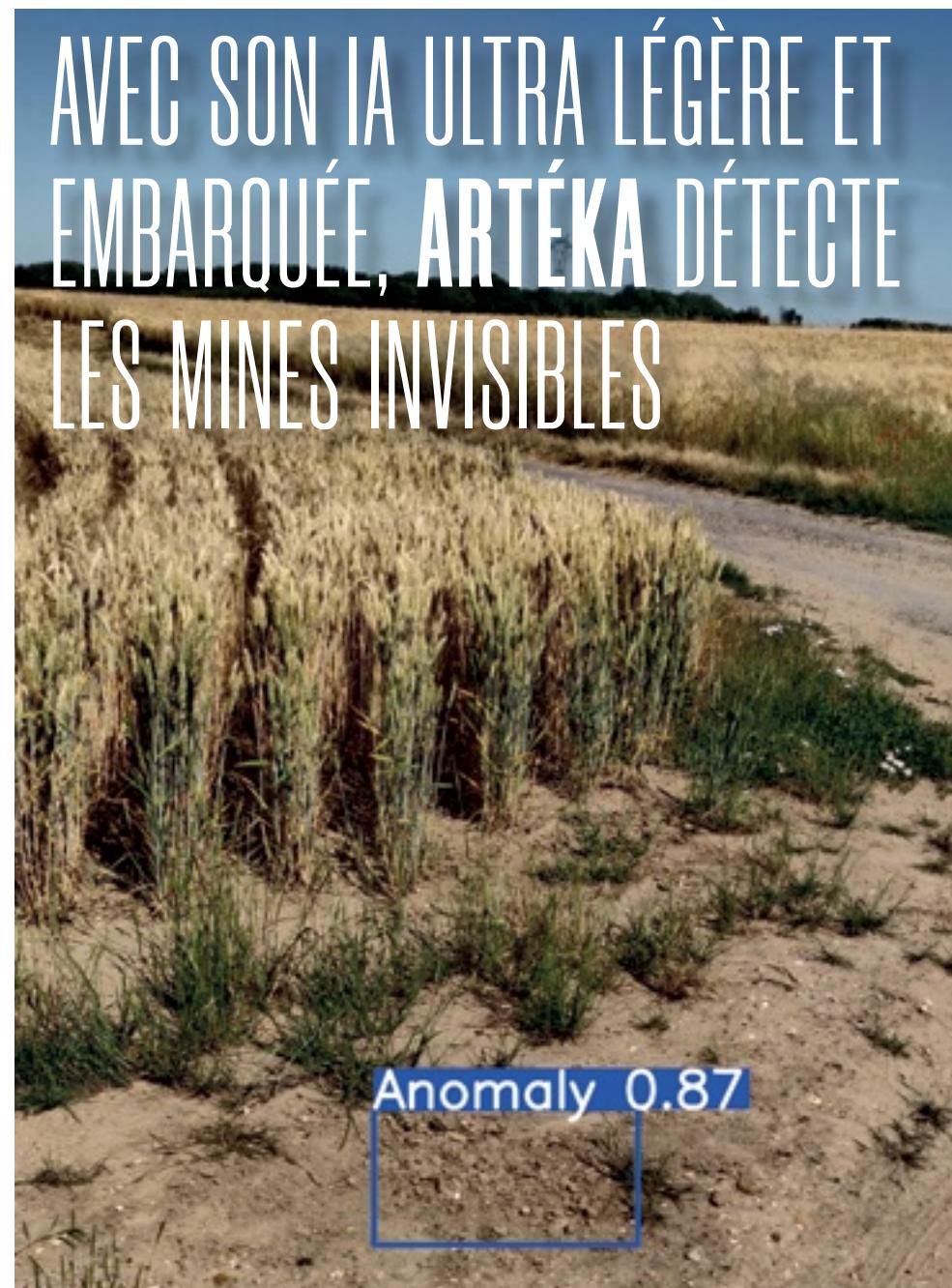
et de deux autres pour développer la communication et la relation client. Dans son viseur, les marchés de l'Asie, des USA et de l'Europe pour faire vibrer son chiffre d'affaires de 90 K€ en 2025. Mais surtout, créer un lien durable entre ses instruments d'exception et les artistes, meilleur gage de visibilité ■ **Julie Dumez**

Grâce à son dispositif d'analyse d'images innovant, embarquant l'intelligence artificielle, la société amiénoise Artéka repère les engins explosifs enterrés.

Cyrielle Chaidron est céramologue. De cette activité principale qu'il exerce au sein d'Arkeocéra, sa première société, est née Artéka en 2020. Pour identifier des sites archéologiques, il commence à s'intéresser à l'IA il y a une dizaine d'années. "J'utilisais alors des caméras multispectrales embarquées sur des drones pour repérer des lieux grâce aux couleurs", explique-t-il. Pour raccourcir le délai de traitement des images récoltées, il planche en parallèle sur une IA embarquée entraînée à dépister les mines et autres engins explosifs improvisés (IED). Au terme de 5 ans de R&D, sa solution se loge finalement dans une tablette pour offrir un usage simple et frugal. "Notre IA d'analyse du flux d'images en temps réel sans stockage est souveraine, elle ne dépend d'aucun datacenter et ne nécessite pas de connexion à Internet. Les données traitées sont donc non piratables", assure Cyrille Chaidron.

LÉGION ÉTRANGÈRE

De quoi évidemment intéresser l'armée. Sa solution a depuis été déployée au sein du 2ème Régiment étranger de génie pour son programme "Troisième œil". Cette fois, l'IA d'Artéka est intégrée directement dans de petites caméras pour permettre aux soldats de repérer des menaces en temps réel, invisibles ou non. En partenariat avec Géomines, société experte en menaces explosives, Artéka aimerait aller plus loin vers l'identification précise de type de mines. Une solution qui pourrait être prochainement testée en Ukraine. La piste de l'intégration dans un robot Rover est aussi à l'étude.



Le modèle économique d'Artéka repose sur l'abonnement, à hauteur de 9 500€ par an, comprenant la tablette, la maintenance et les dernières mises à jour. Autre point fort de cet outil breveté, aussi décliné en application Android : son fonctionnement sur tout type de caméras, vidéosurveillance, piétonnes, thermiques, chirurgicales. Ou encore sur tous les types de drones, aériens, terrestres ou aquatiques. Outre le domaine militaire, la technologie d'Artéka pourrait donc s'appliquer à la sécurisation civile et urbaine ou encore aux process industriels.

De nouveaux secteurs qu'il sera possible d'adresser avec l'arrivée de partenaires. Ce que cherchent désormais Cyrille Chaidron et son associé Benoît Goyhenec. S'ils ne dévoilent pas pour l'heure leur chiffre d'affaires, un volume de 300 à 500 K€ est espéré d'ici à 2027 grâce au recrutement envisagé de 3 à 4 spécialistes en IA embarquée et en robotique ■

Détection d'une fausse mine enterrée avec IA d'Artéka

HÉKIA, LA START-UP SOEUR DÉDIÉE À LA DÉTECTION DES MALADIES

Fort de sa technologie, Cyrille Chaidron a décliné son savoir-faire au secteur médical. Avec deux associés, il a créé en février 2025, Hékia, incubée chez Eurasanté. Son algorithme d'IA détecte, en temps réel et sans connexion, des tumeurs de la vessie et la maladie de Crohn. Il s'appuie sur l'analyse de flux vidéos de caméras endoscopiques et d'appareils échographiques, de quoi se poser en assistant médical précieux. 2026 devrait marquer la publication de premiers résultats de l'étude du Pr Fumery, partenaire gastro-entérologue du CHU d'Amiens, ainsi que l'arrivée d'un CEO puis un développement vers la détection du cancer du sein.

éco

121

1 AN
69€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

03 59 08 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an** (10 n°) au prix de **69€**
- 2 ans** (20 n°) au prix de **109€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Régllement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Epargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520



NOM

PRÉNOM

SOCIÉTÉ / ORGANISATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉ.

E-MAIL

éco
121
ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

L'ISTC SUR LA « ROUTE 2028 » POUR CHANGER DE DIMENSION

Muscler son offre académique pour rayonner à l'échelle nationale et au-delà. Trente-cinq ans après sa création au sein de l'Université catholique de Lille, l'Institut des Stratégies et Techniques de Communication (ISTC) adopte « Route 2028 », son tout nouveau plan de développement d'ici à 2028. Trois petites années durant lesquelles l'école lancera un certain nombre de projets plus ou moins stratégiques pour atteindre un but bien précis : rejoindre la Conférence des Grandes Ecoles. Cette association de près de 300 membres - dont plus de deux tiers de grandes écoles d'ingénieur, de management, ou encore de sciences politiques - et qui se présente comme « un cercle de réflexion et d'actions » de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ISTC fait partie des trois établissements français de communication (sur plus d'une trentaine) à délivrer une Licence et un Master d'Etat. Pour maintenir « un enseignement d'excellence », aligné avec les standards académiques nationaux, l'école lilloise aspire à tourner

L'école lilloise de management et de communication prévoit une salve de projets à horizon trois ans dont un nouveau campus à 20 M€. Objectif : prendre du galon pour, à terme, rejoindre la cour des Grandes Ecoles.

ses programmes et sa pédagogie vers l'avenir. Avec la création de double diplômes comme celui de communication politique dès septembre 2026, mais aussi de parcours reposant sur l'hybridation des compétences communication, droit, data et management, sans oublier la formation des 700 étudiants à « l'usage critique, éthique et créatif » de l'intelligence artificielle.

En parallèle, l'ISTC confie vouloir s'ouvrir davantage à l'international. Notamment en renforçant son réseau d'universités partenaires (une soixantaine à date) et de projets collaboratifs. En somme, une vaste mission à marche forcée pour « mon-

ter en gamme » sous le contrôle de Svetlana Serdyukov. Directrice des programmes, diplômée de HEC Paris, arrivée en septembre dernier avec un bagage de plus de 25 ans d'expérience à la direction de programmes académiques aux quatre coins du monde.

DOUBLER DE TAILLE

Autre chantier - et non des moindres - sur la feuille de route du Dg Piero Turchi : la création (en partie) d'un nouveau QG. A la rentrée 2028, les étudiants devraient poursuivre leur cursus sur un nouveau site, toujours sur le Campus Saint Raphaël, à l'angle de la rue du Port et du boulevard Vauban. Situé à quelques pas des locaux actuels, le bâtiment sera profondément réhabilité et doublera de taille avec la construction de nouveaux espaces pour atteindre un ensemble de 4 000 m². Les travaux devraient démarrer à l'automne 2026. Pour ce projet, l'ISTC prévoit une enveloppe de 20 M€, dont 16 M€ empruntés auprès de la SCI de l'Université catholique de Lille. « *Ce nouveau campus doit être plus chaleureux que l'actuel, plus ouvert à l'international. Il n'a pas vocation à accompagner une hausse de nos effectifs*, souligne Piero Turchi. *On n'est pas dans une course folle au recrutement d'étudiants. On fait le choix de la qualité plutôt que de la quantité* » ■ J.K.



Proche.

Éco121 est le magazine de l'info éco des Hauts-de-France et de ses acteurs. Un journal 100% régional au contenu 100% régional.



Abonnez-vous en ligne
sur www.eco121.fr

1 AN 69€
EN KIOSQUE 7,50€

éco
121

LE MAGAZINE DES DÉCIDEURS
ÉCONOMIQUES DES HAUTS-DE-FRANCE

KPMG et Nord France Invest ont réalisé entre avril et septembre 2025 une enquête qualitative auprès de douze entreprises à capitaux étrangers basées en région, pour analyser leur impact sur le territoire. Tout au long de l'année, Eco121 publiera les témoignages de ces entreprises pour en décrypter le modèle de développement et d'interaction territoriale.

Un partenariat



éco 121

ALUMINIUM DUNKERQUE : UN ANCRAGE TERRITORIAL ESSENTIEL



Implantée à Gravelines depuis les années 80, Aluminium Dunkerque est une des plus grosses usines européennes d'aluminium primaire, avec une production annuelle de quelque 300 000 tonnes. L'entreprise est positionnée sur une activité très stratégique : l'Union Européenne consomme 6 millions de tonnes d'aluminium primaire par an, mais n'en produit qu'un sixième et dépend donc massivement des importations. « *Cela nous place en première ligne sur les questions de souveraineté* », analyse Guillaume de Goÿs, président d'Aluminium Dunkerque. Depuis 2021, celle-ci appartient au fonds American Industrial Partners (AIP). « *Mais nous sommes une entreprise vraiment indépendante, dont l'ensemble des fonctions comme le centre de décision sont en France. Dans les faits, les décisions sont prises ici* », souligne le dirigeant, qui se félicite d'avoir plus que doublé l'EBITDA de l'entreprise depuis trois ans et hissé le curseur de l'investissement, porté de 40 à 60 M€ par an. Le site est aussi profondément ancré dans l'écosystème local. Aluminium Dunkerque est un très gros utilisateur du port en

eaux profondes par lequel transitingent les 550 000 tonnes d'alumine nécessaires à sa production. L'usine est aussi le premier utilisateur de l'énergie décarbonée de sa voisine, la centrale nucléaire de Gravelines. Il y a quelques mois, Aluminium Dunkerque a d'ailleurs sécurisé sa ressource électrique à travers un contrat décennal avec EDF, la plaçant à l'abri de brutales fluctuations du marché. Gros consommateur de l'infrastructure portuaire et d'énergie, Aluminium Dunkerque est aussi un consommateur notoire de talents ! En effet, l'entreprise accueille en permanence un nombre élevé d'intervenants externes, soit près de 250 personnes qui s'ajoutent à ses 730 salariés propres. Les perspectives de renouvellement des effectifs poussent du reste Aluminium Dunkerque à intensifier ses relations avec les lycées professionnels, mais aussi l'Université du littoral, l'Education Nationale ou encore Alliance Emploi, en lien avec d'autres industriels. Une nécessité d'autant plus grande qu'il n'existe pas aujourd'hui de formation spécifique pour les métiers de l'aluminium.

DÉCARBONATION

Le site, qui est le plus électro-intensif de l'Hexagone, est engagé dans un mouvement majeur de décarbonation. Une première étape importante a été franchie fin 2025 avec la mise en service d'un 8e four. Au terme de 13 M€ d'investissement, cet équipement permet de produire avec une part importante d'aluminium recyclé. Au-delà, Aluminium Dunkerque est mobilisé au sein d'un large consortium industriel de R & D (CEA, Fives, Rio Tinto et Trimet), afin d'avancer sur des technologies de captation du CO₂. « *La réussite de notre transition environnementale dépend aussi du niveau d'accompagnement public* », prévient Guillaume de Goÿs. A horizon 2030, l'industriel prévoit des investissements importants pour moderniser son outil, réduire sa consommation et améliorer ses procédés. Autant d'enjeux lourds « *qui supposent de la stabilité, de la visibilité et une articulation forte entre politique énergétique et politique industrielle* », souligne le président d'Aluminium Dunkerque. Des enjeux qui demeureront, quelle que soit l'évolution du capital de l'industriel, dont des informations récentes évoquaient une éventuelle cession prochaine.

ALUMINIUM DUNKERQUE EN BREF

Siège : Gravelines

Production : 300 000 tonnes d'aluminium primaire par an

Effectifs : 730 CDI

Président : Guillaume de Goÿs

Actionnaire : American Industrial Partners

Voilà une vérité qui dérange souvent : vos collaborateurs ne jugent pas votre management selon vos bonnes intentions, mais d'après ce que vous leur dites. Peu importe ce que vous aviez en tête, c'est ce qu'ils ont entendu qui compte. Et ce qu'ils entendent détermine leur motivation, leur engagement, et parfois même leur décision de partir.

Je travaille avec des managers et des dirigeants brillants et passionnés, et pourtant, souvent ils sous-estiment la puissance d'une phrase mal placée, d'un ton qui déraille. Ils croient qu'ils dirigent avec des objectifs clairs, mais en réalité, ils dirigent surtout avec leurs mots.

Un « *Tu en penses quoi ?* » peut faire toute la différence en réinstallant quelqu'un dans sa position. Un « *La mission est claire ?* » peut éviter des semaines de flou. Un « *Merci pour ton implication* » peut faire bien plus qu'un simple geste de reconnaissance, il peut redonner de l'énergie et renforcer le lien.

Mais un « *On n'a pas le temps* », un « *Tu aurais dû* », ou un « *On verra plus tard* » ? Ces petites phrases,

REBECCA FRAY

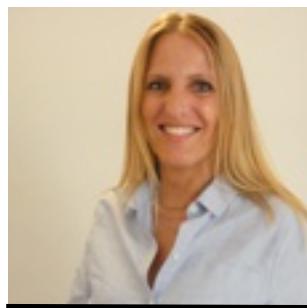
CONSULTANTE ASSOCIÉE ET COACH PROFESSIONNELLE CHEZ QUINTESSENS

UN PETIT MOT POUR ÉVITER LES GROS MAUX ?

parfois sans malice, ont un pouvoir destructeur. Elles sèment le doute, la frustration, et parfois même l'envie de partir. Ce ne sont pas de grosses violences, mais des petites attentions mal orientées. Ces mots, souvent innocents, sont ceux qui laissent des traces les plus durables.

Et puis, il y a cette phrase souvent absente dans bien des équipes dirigeantes : « *Je me suis trompé* ». Une phrase simple, mais d'une force incroyable. Elle n'affaiblit pas votre autorité, elle la rend humaine, crédible. Elle montre que l'erreur fait partie du processus, que la responsabilité n'est pas une faiblesse, mais une force.

Je suis convaincue qu'être un bon manager, ce n'est pas être parfait mais c'est être transparent. Ce n'est pas parler plus, c'est parler juste.



“**ÊTRE UN BON MANAGER, CE N'EST PAS ÊTRE PARFAIT MAIS C'EST ÊTRE TRANSPARENT**”

Vos mots ne sont pas là juste pour combler le silence. Ils créent une ambiance, une atmosphère. Et cette atmosphère, elle peut faire en sorte que vos équipes respirent librement... ou qu'elles retiennent leur souffle, en attendant la prochaine remarque. Vos mots construisent votre réputation, même quand vous n'êtes pas dans la pièce. Ils déterminent ce que l'on osera vous dire... et ce que l'on préférera taire. La vraie question n'est pas « *Suis-je un bon manager ?* » mais plutôt : « *Qu'est-ce que mes mots autorisent ? Et, plus important encore, qu'est-ce qu'ils interdisent ?* ». Alors, la prochaine fois que vous ouvrez la bouche, demandez-vous : « *Est-ce que ce que je vais dire va encourager ou freiner ?* ». Et si vous hésitez, arrêtez-vous une seconde. Parfois, le silence vaut mieux qu'une mauvaise phrase ■

ANNE-LAURE BOUDIN

ASSOCIÉE KPMG AVOCATS

PACTE DUTREIL : UN DISPOSITIF TROP UTILE POUR DURER ?

Né au cœur de l'été 2003 le pacte Dutreil a vu le jour avec la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique, portée par Renaud Dutreil, alors secrétaire d'État aux PME. L'objectif était clair : éviter que la mort ou la retraite d'un dirigeant ne signe aussi l'arrêt de mort de son entreprise, victime collatérale de droits de mutation parfois létaux. Le principe est devenu célèbre : une exonération de 75 % de la valeur des titres transmis, à condition de conserver le capital et la direction de l'entreprise pendant une durée significative. Un dispositif exigeant, souvent jugé complexe, mais salué comme un rempart contre les ventes forcées et les appétits étrangers.

Avec le temps, le pacte Dutreil s'est assoupli, la loi PACTE n° 2019486 du 22 mai 2019 a allégé certaines contraintes déclaratives, facilité les cessions intra-pacte et consacré des mécanismes tels que le pacte « réputé

acquis », transformant parfois l'exercice en parcours d'obstacles, balisé. Mais plus un dispositif est efficace, plus il devient suspect. Ces dernières années, le pacte Dutreil est devenu la cible favorite de ceux qui traquent les « niches fiscales ». La Cour des comptes a ainsi souligné, dans un rapport remarqué de novembre 2025, le coût croissant du dispositif (coût annuel estimé entre 5 et 5,5 milliards d'euros en 2024 contre environ 800 millions d'euros il y a une dizaine d'années) et son ciblage jugé imparfait, dénonçant un effet d'au-baïne au profit des patrimoines les plus importants.



“**PLUS UN DISPOSITIF EST EFFICACE, PLUS IL DEVIENT SUSPECT.**”

Dans ce contexte, les projets de réforme se sont multipliés fin 2025 : proposition de loi visant à un meilleur encadrement, amendements au projet de loi de finances pour 2026, durcissement des durées de détention, exclusion des biens non professionnels, restrictions sur les holdings animatrices ...

Faut-il y voir les prémisses de sa disparition ? Sans doute pas encore. Mais à force de vouloir le « corriger », certains craignent de le rendre méconnaissable, voire inefficace.

Le pacte Dutreil n'est peut-être pas éternel. Mais s'il devait disparaître, il conviendrait au moins de lui reconnaître une vertu rare : celle d'avoir permis, pendant plus de vingt ans, de transmettre autre chose qu'un bilan : une entreprise vivante. ■

BENJAMIN MOUROT

AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY, EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

ET SI L'IA N'ÉTAIT QU'UNE BULLE ?

On a connu les véhicules autonomes, les NFT, Second Life, le métavers, la blockchain et les casques de VR. Chacune de ces innovations était présentée comme révolutionnaire et devait transformer nos vies. Alors que penser de l'IA ? Est-ce réellement une technologie porteuse d'un changement de paradigme, ou est-ce encore un objet technologique passager frappé d'une *hype* transitoire voué à disparaître ? A la date de rédaction de ces lignes, les signaux émis par le marché, les décideurs du numérique et les technophiles restent discordants. En novembre 2025, les analystes et journalistes financiers se sont émus de la disparition de près de 1 000 milliards de dollars de capitalisation chez les géants de la tech impliqués dans l'IA. La faute à l'essoufflement d'un modèle économique trop incertain. Et il n'en fallait pas plus pour que soit pointé le risque d'une bulle financière sur le point d'éclater.

Cette fois pourtant, il semble bien que la révolution annoncée par les géants de la tech trouve des applica-

tions concrètes dans le quotidien de Madame et Monsieur Tout-le-monde, moldus de l'IA. Et ChatGPT n'est que la partie émergée d'un iceberg bien plus grand. L'IA est déjà au travail en coulisses depuis plusieurs années dans notre quotidien, directement ou indirectement : prévisions météorologiques, assistance aux diagnostics médicaux, traduction et reconnaissance vocale, génération et ordonnancement de documents, analyses et surveillance des flux de véhicules, jusqu'à l'intégration dans des systèmes d'armes autonomes.

Alors il va falloir apprendre à vivre avec l'IA. Et surtout, il va falloir apprendre à s'en servir car, à terme, nombreuses seront les professions intellectuelles qui en tireront profit.



"CHATGPT N'EST QUE LA PARTIE ÉMERGÉE D'UN ICEBERG BIEN PLUS GRAND"

Parmi les *soft skills* les plus recherchés par les recruteurs dans les mois à venir figurera en bonne place la capacité d'apprendre à apprendre (« *learning ability* »). Car la révolution de l'IA sera continue.

Reste enfin la question épique de la souveraineté numérique et de la dépendance technologique aux outils étrangers, dans un contexte géopolitique empreint d'unilatéralisme. Il est urgent et stratégique que les Européens construisent rapidement leur indépendance technologique et cessent de répondre favorablement au chantage d'un allié dont on peut légitimement douter qu'il en soit encore un. Le marché commun de l'UE constitue notre principale ressource naturelle. Arrêtons de le brader à coup de droits de douane et de *digital omnibus* : *our market, our values, our rules. Take-it or leave-it !* ■

BRUNO PLATEL

AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

LA NÉGOCIATION SUR L'EMPLOI DES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS : PREMIER ÉTAT DES LIEUX

La loi n°2025-989 du 24 octobre 2025 vient enfin de transposer l'accord national interprofessionnel sur l'emploi des « salariés expérimentés », du 14 novembre 2024.

La loi crée une nouvelle obligation de négocier à la fois au niveau de chaque branche et des entreprises sur la thématique de l'emploi des salariés expérimentés, qualification qui succède à celle des séniors.

S'agissant de la négociation de branche, les partenaires sociaux sont tenus d'engager une négociation spécifique portant à minima sur 4 thèmes que sont le recrutement de ces salariés, leur maintien dans l'emploi, l'aménagement des fins de carrière, en particulier les modalités d'accompagnement à la retraite progressive ou au temps partiel et enfin la transmission de leurs savoirs et de leurs compétences, en particulier les missions de mentorat, de tutorat et de mécénat de compétences.

La loi nouvelle crée également une obligation de négocier visant les entre-

prises et les groupes d'entreprises, dotés d'une représentation syndicale, d'au moins trois cents salariés.

Au-delà des thèmes de négociation couverts par la négociation de branche et d'entreprise, l'accord d'entreprise ou de groupe pourra notamment aborder le développement des compétences et l'accès à la formation, les effets des transformations technologiques et environnementales sur les métiers, les modalités de management du personnel, les modalités d'écoute, d'accompagnement et d'encadrement de ces salariés, la santé au travail et la prévention des risques professionnels ainsi que l'organisation du travail et les conditions de travail.

Afin de préparer dans les meilleures conditions cette négociation, celle-ci devra être précédée de l'établissement



LA NÉGOCIATION DEVRA ÊTRE PRÉCÉDÉE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES

d'un diagnostic qui sera partagé avec les organisations syndicales dont le contenu est défini par un décret du 26 décembre 2025.

La loi impose aux entreprises et aux branches de négocier sur cette thématique tous les 3 ans (4 ans dans les entreprises qui auront conclu un accord modifiant la périodicité de cette négociation), ce qui fixe la date butoir de cette négociation au 26 octobre 2028.

Afin d'inciter les entreprises et groupes concernés à la conclusion d'un accord ou à défaut d'un plan d'action, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 prévoit un mécanisme de malus qui pourra entraîner l'application d'une cotisation vieillesse et veuvage à un taux majoré dont les modalités devront être précisées prochainement par décret. ■



CASH MANAGEMENT : L'OPTIMISATION DES FLUX COMME LEVIER DE PERFORMANCE

Dans un environnement économique en constante évolution, les entreprises doivent s'adapter pour rester compétitives. La gestion des flux financiers est un levier qui permet à la fois de renforcer la solidité d'une entreprise et de créer de la valeur.

Les banques, comme tiers de confiance, ont un rôle majeur dans ce processus avec une mission de garantir un traitement des flux fiable, rapide, sécurisé et conforme aux attentes des clients, tout en intégrant les innovations les plus récentes. Toutes les enquêtes confirment que la maîtrise des flux financiers, la sécurisation des données, des transactions et l'optimisation des flux figurent parmi les principales préoccupations des trésoriers et directeurs financiers.

À l'ère des paiements dématérialisés et instantanés, il est primordial de soutenir les entreprises dans leur stratégie de digitalisation de leurs processus financiers. Cela comprend l'automatisation et la sécurisation des paiements, le développement des solutions de paiement et de financement, ainsi que la mise en place de la facturation électronique, qui vise à simplifier et optimiser les échanges commerciaux futurs.

Au quotidien, toute banque d'entreprises est amenée à personnaliser ses

DANIEL DE AMORIN

DIRECTEUR DU CENTRE D'AFFAIRES GRANDES ENTREPRISES
BANQUE POPULAIRE DU NORD

services pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client, depuis les professions réglementées gérant des encaissements pour le compte de tiers jusqu'aux retailers ou d'autres secteurs d'activité. Il est indispensable de bien appréhender les impacts réglementaires liés aux réglementations DSP 3, RGPD et LCB-FT (Lutte contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme) ainsi que les impacts sur le plan technique et organisationnel.

Cette analyse est clé pour améliorer l'expérience utilisateur et sécuriser le contrôle des transactions. Les solutions qui peuvent être proposées visent à répondre à ces enjeux importants : *cash pooling* (gestion centralisée de trésorerie de groupe de sociétés), canaux de paiements électroniques, terminaux de paiement, e-commerce, virements, prélèvements, initiation de paiement et transactions instantanées. Contrairement aux idées reçues, la gestion et l'optimisation des flux financiers ne concernent pas que les grandes entreprises et les ETI, mais bien toutes les entreprises, quelle que



"UNE BONNE VISIBILITÉ DES FLUX PERMET D'IDENTIFIER LES TENSIONS FINANCIÈRES ET D'INSTAURER LES MESURES CORRECTRICES"

soit leur taille et leur secteur : toutes sont susceptibles d'être vulnérables au risque de trésorerie. Une bonne visibilité des flux permet d'identifier les tensions financières et d'instaurer les mesures correctrices. L'intégration d'outils de gestion des dépenses, de paiements et de solutions bancaires permet d'améliorer cette visibilité et la prise de décision.

Autre idée reçue : digitaliser les paiements, c'est plus risqué car tout va plus vite. Si la digitalisation des paiements introduit de nouveaux risques, elle permet aussi de mieux les maîtriser grâce à des outils avancés proposés par l'ensemble des banques : l'authentification forte, le chiffrement, la traçabilité des transactions, les règles de gestion et de validation des ordres et plus récemment la vérification du bénéficiaire (VoP : *Verification of Payee*).

L'optimisation des flux financiers est donc importante pour toute entreprise désireuse d'améliorer ses performances globales. Une gestion fluide des flux financiers contribue significativement à l'amélioration de l'expérience client. En garantissant des transactions rapides et sécurisées, l'entreprise est en mesure de répondre plus efficacement aux attentes de ses clients, favorisant ainsi la fidélisation et la satisfaction.



© Dicom Ville de Lille T lo Presti

PIETÀ RETROUVÉE

Après deux ans de restauration minutieuse, la Pietà de Bouvines, rare sculpture en bois polychrome datant de 1500, est désormais exposée au Palais des Beaux-Arts de Lille. Longtemps conservée à l'abri pour des raisons de sécurité, l'œuvre a retrouvé ses couleurs et sa finesse d'origine grâce au travail du C2RMF. Une redécouverte patrimoniale majeure pour le département Moyen Âge et Renaissance, non dénuée de mystère.

Visible en salles Moyen Âge - Renaissance du PBA de Lille
Tous les jours (sauf le mardi)
dès 10h (14h le lundi)
Tarifs : 7€/4€
Infos : 03 20 06 78 28
pba.lille.fr



©D.R.

GRAND DÉBALLAGE À SAINT-OMER

Avec "Grand déballage. Enquêtes dans les collections", le musée Sandelin vous invite dans les coulisses de ses réserves, à la découverte du récolement, vaste opération d'inventaire menée sur plus de 55 000 œuvres. Essentiel mais méconnu, ce travail permet d'identifier, étudier, restaurer et parfois retrouver des pièces disparues. Une exposition pédagogique qui révèle l'envers du décor et la vie secrète des collections muséales.

A découvrir jusqu'au 29 mars. Du mercredi au dimanche.
10h - 12h / 14h - 18h / Tarifs : 5,50€/3,50€ /
03 21 38 00 94 www.musees-saint-omer.fr



©D.R.

MAKROPOULOS EN BINÔME

Créé en 1926, L'Affaire Makropoulos de Leoš Janáček déploie une intrigue entre elixir de longévité et secret millénaire. Porté par une musique puissante et rythmée de l'ONL, sous la direction de Dennis Russell Davies, l'opéra raconte le destin vertigineux d'une cantatrice de 337 ans confrontée à l'usure du temps. Une science-fiction lyrique et philosophique au final saisissant à découvrir sur les planches de l'Opéra de Lille.

Du 5 au 16 février, à 18h (7 et 14 février) ou 20h
Tarifs : 5€ à 75€
Info et billetterie sur www.opera-lille.fr



©Olivier Lalane

SWING À BROADWAY

Avec Broadway Rhapsody, Cyrille Dubois et l'Ensemble ArteCombo feront revivre début février l'âge d'or de Broadway (1930 à 1950) sur les planches du théâtre Raymond Devos à Tourcoing. Entre swing, lyrisme et parodies burlesques, le spectacle multiplie les clins d'œil au cinéma musical hollywoodien et aux standards de Gershwin et Kurt Weill. Un feu d'artifice musical aussi virtuose que jubilatoire.

Au Théâtre R. Devos à Tourcoing. Dimanche 8 février à 15h30
Tarifs : 6€ à 15€
Info et billetterie sur www.atelierlyriquedetourcoing.fr



© D.R.

JAZZ HIVERNAL

Le Winter Jazz Festival fera à nouveau vibrer Le Touquet-Paris-Plage avec une programmation éclectique mêlant grands noms de la scène française et internationale comme Michel Jonasz, Thomas Dutronc ou Michel Fugain et d'autres talents du jazz et de la world music. Pendant cinq jours, du 25 février au 1er mars, swing, soul et rythmes inventifs investissent le Palais des Congrès pour tous les amoureux de jazz, avec des pass 5 jours déjà en vente.

Du 25 février au 1er mars
Infos et billetterie sur
www.letouquet.com/agenda/festival-winter-jazz

KABUKI GRAVÉ

Jusqu'à fin mai, le musée de Gravelines consacre une exposition à Kunisada et le monde du théâtre Kabuki, figure majeure de l'ukiyo-e. Spécialiste des acteurs et de la scène, Kunisada saisit avec virtuosité le drame, les costumes et l'énergie du Kabuki. Un ensemble enrichi par un prêt exceptionnel du musée de Belfort.

Visible jusqu'au 31 mai. Tous les jours (sauf le mardi) dès 14h

Tarifs : 3,50€/2,50€

Info : 03 28 51 81 00 - musee-estampe.fr

©D.R.



©Jazz en Nord



DANSE EN FEU

Début mars, le Grand Ballet de Kiev réunira sur une même scène, celle du Casino Barrière de Lille, deux chefs-d'œuvre intemporels avec Carmen & Boléro, de Bizet et Ravel. Entre passion tragique et crescendo hypnotique, le spectacle célèbre la puissance expressive de la danse classique et de caractère. Une soirée flamboyante, accessible à tous les publics, portée par l'excellence d'une compagnie ukrainienne de renommée internationale.

Au Casino Barrière de Lille
8 mars à 18h. Tarif : dès 34€
Info et billetterie
www.casinosbarriere.com

IMAGES ABSTRAITES

18 mois après sa fermeture pour de profonds travaux de rénovation, le LaM rouvrira ses portes le 20 février sur des espaces totalement transformés. Le musée réservera une expérience de visite entièrement renouvelée, marquée par l'exposition "Kandinsky face aux images". Une grande rétrospective, co-organisée avec le Centre Pompidou, sur un aspect méconnu du travail de l'artiste : le rôle de photos, d'illustrations scientifiques ou d'images de presse dans sa quête vers l'abstraction.

Du 20 février au 14 juin. Du mardi au dimanche, de 11h à 19h
Tarifs : 11€/9€
billetterie.musee-lam.fr



Accompagner les **entrepreneurs** après la **liquidation judiciaire**.

Une **dynamique nationale** ancrée **localement** au service de **tous les entrepreneurs**.

1500 **Entrepreneurs** accompagnés en France en 2025

400 **Entrepreneurs** accompagnés *dans les Hauts-de-France*

88% **Rebondissent** en moins de 2 ans !



Des **partenariats forts** avec les **acteurs économiques** de la région



Une **méthode** et des **outils adaptés** mis en place localement

Pour profiter d'un **accompagnement personnalisé**, contactez-nous :

07 87 06 90 54



hautsdefrance
@60000rebonds.com



Nous sommes la banque d'affaires engagée qui associe relation de confiance et conseils stratégiques pour votre entreprise et votre famille.

Avec une approche intégrée et une expertise de haut niveau, nous proposons à tous les dirigeantes et dirigeants du territoire des solutions créatrices de valeur et d'impact.

Nous sommes source de confiance.
Nous sommes van lys bank.

 **van lys bank**



PRIVATE
BANKING

CORPORATE
& PROJECT FINANCING

FINANCIAL
SPONSOR COVERAGE

PRIVATE
EQUITY INVESTMENT

ADVISORY
COVERAGE - M&A



Communication à caractère publicitaire

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L312-25 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social : 612 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 000 031 - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immobiliers et fonds de commerce sans préemption de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2616 000.009 207 délivrée par la CCI Grand Lille garantie financière : CEGC, 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS - Crédit : Audion-Jamond